

DEUXIÈME PARTIE.

SECTION IV.

SOMMAIRE.

Les États romans prennent part à la lutte pour la liberté. — La France ; sa position vis-à-vis des nations germaniques et des nations romanes. — Conséquences politiques de la Réforme en France. — Henri IV. — Absolutisme en France. — Louis XIV. — Soif de conquêtes de Louis XIV. — Guillaume d'Orange. — Changements introduits dans la politique et l'administration depuis l'accroissement des colonies. — Système espagnol de colonisation. — Système anglais. — Essais de colonisation de la France. — Les colonies anglaises, avec le secours de la France, se séparent de la mère-patrie. — La littérature française pendant le règne de Louis XIV. — Nouveaux principes de gouvernement. — Nouvelles théories politiques et sociales. — Caractère universel des nouvelles théories sur la liberté en France et leur mise en pratique en Amérique. — Réaction de la révolution américaine sur l'Europe. — Révolution française. — Caractère mobile des nouvelles constitutions en France. — Effets de la Révolution française sur les nations étrangères. — Combats pour la liberté. — Réactions.

Dès leur établissement, la constitution mixte de l'Angleterre, et après elle, la constitution purement républicaine des États-Unis, fruit de la déclaration d'indépendance des colonies, idéal et clef de voûte des États germaniques, commencèrent à faire sentir, au delà des mers, aux États du continent européen, l'influence des races germaniques sur les races romanes. Dès lors, et pendant l'époque qui précède la scission des colonies anglaises, des événements nouveaux et dignes de remarque surgissent dans l'histoire : la marche des faits, jusqu'alors si simple, est interrompue ; des horizons nouveaux s'ouvrent devant elle, et l'histoire ne présente plus la même clarté.

Jusqu'à présent nous n'avons examiné le protestantisme que dans son développement et exclusivement chez les peuples germaniques dont il est resté l'apanage. Son histoire nous le montre formant chez ces nations la littérature et la politique, et dominant l'État et la vie. Jusqu'ici les traités et les guerres n'avaient eu d'autre objet que la religion. Dans les questions d'intérêt temporel même, dans l'antagonisme des nations et dans leurs tentatives d'agrandissement, la religion avait toujours été le principal mobile et le véritable motif. Les partis qui en vinrent aux mains furent toujours les champions les plus ardents des deux croyances rivales. Mais cette position respective des nations, qui avait jusqu'ici rendu si facile la tâche de l'historien, prend un nouvel aspect dans les luttes qui précédèrent et consolidèrent l'indépendance des colonies anglaises en Amérique. Les intérêts de la religion firent place aux intérêts du commerce, lesquels dominèrent la politique, dictèrent les lois, excitèrent des guerres et des révolutions, remplirent les clauses des transactions et des traités de paix.

Ce ne furent plus des principes religieux qui servirent de base au nouvel édifice de l'État, et de prétexte aux guerres pour la liberté en Amérique, mais des axiomes politiques qui, bien qu'enracinés dans des idées protestantes, étaient empruntés cependant aux théories abstraites de la philosophie et révélaient l'influence de nouveaux agents dans la politique : l'influence de la science et de la littérature.

On vit alors l'Angleterre, qui naguère défendait la cause de la liberté, devenir, vers la fin du xviii^e siècle tyrannique et oppressive, et les nations romanes, qui avaient toujours travaillé à l'asservissement des peuples, combattre à côté des Américains soulevés pour conquérir leur indépendance. Ces changements survenus dans l'attitude des nations, ces forces nouvelles et actives qui surgissent dans l'histoire sont les premiers indices de l'assoupissement de la violente inimitié qui, en politique comme en religion, séparait les deux principaux groupes des peuples européens.

La conséquence immédiate de cet état de choses fut, aussitôt après l'affranchissement des Américains, le grand mouvement d'indépendance qui vint ébranler la France et arracher au joug du despotisme et du fanatisme religieux la plus grande des nations romanes.

Afin de pouvoir mieux apprécier ces deux événements dans leurs rapports, il est nécessaire de reprendre ici l'histoire de la France que nous n'avons fait qu'effleurer jusqu'à présent.

Lors du conflit de l'Espagne avec les États germaniques, du catholicisme avec le protestantisme, la France n'avait pas occupé une position franchement dessinée; elle avait adopté une politique versatile à l'égard des deux tendances qui avaient allumé la guerre entre le Nord et le Midi. On eût dit qu'elle avait pris à tâche d'empêcher qu'aucune des deux n'acquît sur l'autre une prépondérance durable, ou que les éléments germains et gallo-romains qui se produisaient alternativement dans la nation se fussent disputé la prédominance. Voisine de la toute-puissante Espagne, la France fut dans la nécessité de s'opposer à son pouvoir toujours croissant, et le Saint-Siège lui-même dut s'y résoudre, bien qu'à cet effet, il fallût faire alliance avec les États protestants.

Mais comme l'Angleterre commençait à devenir un voisin redoutable, la France fut obligée de rentrer dans la ligue des puissances catholiques. Quand Charles-Quint eut chassé les Français de l'Italie, les Valois se liguèrent contre l'Espagne avec Maurice de Saxe et le landgrave Philippe; en 1569, ils firent alliance avec l'Espagne pour combattre l'Angleterre, et trois ans plus tard il se réunirent de nouveau à celle-ci pour recommencer la lutte contre l'Espagne.

Henri IV sut composer à la fois avec les puissances protestantes et les puissances catholiques. L'ancienne politique d'oscillation fut reprise par Richelieu : à peine allié à l'Angleterre contre l'Espagne, il conspire avec cette dernière et le pape contre l'Angleterre et s'unit ensuite à la Suède contre l'Espagne et l'Autriche. La France avait dû maintes fois à cette politique inconstante d'échapper au protestantisme, si redoutable à l'époque de Maurice de Saxe et de Gustave-Adolphe, et qui maintenant voyait sa propre existence menacée.

Louis XIV extermina le protestantisme alors que cette religion ayant cessé partout d'être dangereuse, était aussi partout tolérée. Cette circonstance, ainsi que beaucoup d'autres, prouve que toutes les fois que la France a été l'alliée de l'Espagne ou qu'elle a suivi les voies de la politique espagnole elle a été nuisible à la cause de la liberté, et qu'au contraire elle lui a toujours été utile lorsqu'elle favorisait le protestantisme ou embrassa l'alliance de l'Angleterre. Sous ce

rapport, il en a été de même à l'époque de Louis-Philippe que du temps de Henri IV.

Il était de toute impossibilité, au milieu de ces oscillations, que les principes religieux et politiques du peuple et de son gouvernement acquissent quelque fixité. Dans toute l'histoire de la France, c'est surtout pendant la période moderne que l'on découvre le plus étrange dissentiment d'opinions dans le gouvernement, dans les ordres de l'État, dans les partis et dans la littérature. L'absolutisme avait des moments d'humeur démocratique et la démocratie des allures despotiques; la littérature oscillait entre un libertinage digne des temps païens et un fanatisme chrétien; les poètes vantaient d'une bouche servile les vertus républicaines; les parlements se montraient tantôt soumis jusqu'à la bassesse, tantôt indociles jusqu'à la rébellion; la Sorbonne proclamait aujourd'hui le droit divin du prince, demain la souveraineté du peuple; les Jésuites enseignaient en politique des principes démocratiques, et en religion des principes despotiques. Ces inconséquences, nous les retrouvons jusqu'aujourd'hui dans toutes les situations par lesquelles la France a passé.

Ce qui n'est pas le moins digne de remarque, au milieu de ces vacillations, c'est la solidarité permanente qui subsiste entre le protestantisme et tous les efforts faits vers l'individualisme et la décomposition de l'État, entre le catholicisme et les tendances centralisatrices cherchant à donner plus d'extension à l'État. Aussi la France, à l'époque où les légats de Rome (1562-1565) la virent aussi près de se convertir au protestantisme que l'Allemagne du Nord, n'était-elle pas fort éloignée non plus de subir un morcellement semblable à celui de l'Allemagne. Un moment, ce pays parut hésiter entre le protestantisme et le catholicisme: ce fut sous Henri IV, qui avait lui-même prêté l'oreille à ces deux croyances religieuses. Ce grand prince conçut alors le projet d'anéantir à jamais les ferments de querelle entre les deux églises en même temps que les plans de domination universelle de l'Espagne et de l'Autriche. Quand plus tard Louis XIV suivit la politique espagnole, politique d'agrandissement territorial, il anéantit le protestantisme. Puis, à l'époque de la révolution, aussi longtemps que la France se railla de toute religion, elle proclama le principe de la fraternité des peuples et réunit autour d'elle une foule de petites républiques confédérées. Enfin

elle revint au catholicisme et à la papauté, et ce fut le signal de son retour à la monarchie universelle. C'est ainsi qu'aucun empire absolu ne paraît pouvoir se passer d'une alliance avec le Saint-Siège, et Napoléon qui visait à la monarchie universelle n'osa pas plus que Charles-Quint tendre la main au protestantisme, bien qu'il eût pu être disposé à le faire.

Les races germano-protestantes ne s'étaient pas contentées de s'opposer partout à l'accroissement de la puissance territoriale des États, mais encore elles n'avaient jamais sérieusement essayé d'établir une vaste unité d'États et une monarchie universelle. L'idée d'un empire romain n'était pour les Allemands qu'une idée importée du dehors et n'avait, à aucune époque, excité de sympathie parmi le peuple. Quoique demi-germaine, l'Autriche n'avait jamais songé à introduire l'unité dans ses États; et quant à la Prusse, on ne peut lui reprocher que d'avoir trop ménagé l'indépendance de ses provinces.

Les trois royaumes scandinaves n'avaient pas voulu entendre parler d'une union qui semblait cependant commandée par leur position respective, leurs relations et leur origine. La puissante Angleterre elle-même doit son existence à la fusion de trois petits États primitivement fort peu peuplés, et ce n'est qu'à des époques où le danger menaçait du dehors, en 1707 et en 1800, que s'est effectuée son union législative avec l'Écosse et l'Irlande.

Quelque grandeur qu'elle ait acquise au moyen de ses colonies, jamais elle ne leur a imposé, ainsi que l'a fait l'Espagne, son système de gouvernement; et l'accroissement de sa puissance, elle ne le doit qu'à elle seule, et non à ses possessions qui nécessitent plus de dépenses qu'elles ne rapportent et dont les garnisons militaires loin d'augmenter les forces de la mère-patrie ne font que les affaiblir.

Telle est du reste l'organisation intérieure de ce pays, qu'eût-il même une armée permanente, jamais il ne réussirait à devenir un État conquérant. Ce n'est pas la politique d'une dynastie qui en a fait une grande nation, c'est l'activité de son peuple, activité que la paix seule alimente et qui recourt rarement à la guerre. Tel est aussi le secret de cette puissance que donnent aux États-Unis une sage constitution et une véritable union. Ce n'est pas dans le caractère des peuples germaniques et encore moins dans l'esprit du protestan-

tisme qu'il faut s'attendre à trouver un penchant pour l'unité et pour la concentration des pouvoirs dans une seule main.

Aux époques primitives de l'histoire, comme de nos jours encore, le type de l'État, tel que le comprenaient les peuples germains, se retrouve surtout dans les confédérations de peuples et d'États, comme l'Allemagne, la Suisse, la ligue hanséatique, les Pays-Bas et l'Amérique. Dans ces pays, les liens qui unissaient les divers éléments de l'État, bien que relâchés, ne purent jamais être resserrés davantage ni par les dangers qui menaçaient de l'extérieur, ni par les efforts de la politique ou des théories les plus savantes. La propension de ces races au développement individuel donna naissance dans l'État comme dans l'Église à toutes ces petites associations dont la formation est toujours un signe de progrès, de même que dans la nature les grands espaces et les masses uniformes dénotent l'absence de tout organisme supérieur. Aussi, dès l'instant où la doctrine évangélique parvint à s'introduire en France, cette nation fut-elle menacée de l'irruption de l'esprit germanique, et partant de son morcellement en petites souverainetés.

Son unité ne put être sauvée qu'en sacrifiant le protestantisme ; le protestantisme en Allemagne était impossible sans le sacrifice de l'unité. Dans toutes les guerres de religion qui désolèrent la France, on vit les grands chercher sans cesse à se constituer indépendants. Le prince de Condé convoitait l'Anjou et le Poitou ; le duc de Bouillon, le Périgord et le Limousin ; le comte de Soissons et les chefs protestants du Sud, d'autres parties du royaume. Le duc de Bouillon n'aspirait à rien moins qu'à transformer la France en une sorte de république fédérative sous la protection de l'électeur palatin, et de placer chacune des provinces sous le gouvernement des nobles protestants. Ces projets concordaient admirablement avec les intrigues devenues proverbiales de l'Espagne, dont la politique espérait abaisser la France. L'Espagne berçait d'un semblable espoir les chefs de la Ligue : elle investissait le duc de Savoie de la Provence et le duc de Nemours du Lyonnais, tandis que Mayenne tâchait de reconstituer la Bourgogne indépendante ; et si, à cette époque, les seigneurs français avaient eu la puissance territoriale et les nombreux vassaux des princes allemands, la France aurait indubitablement adopté la même configuration politique que l'Allemagne.

Henri IV et son ministre se croyaient appelés à empêcher la France d'être ainsi démembrée, doublement menacée qu'elle était et par l'Espagne et par l'Église pontificale dont l'unité n'était pas sans dangers pour son existence ; ils étaient décidés de plus à opposer la résistance la plus énergique aux prétentions de la papauté et au pouvoir alarmant de l'Espagne et de l'Autriche, afin d'anéantir à jamais toute idée de religion et de monarchie universelles.

A cet effet et de concert avec Élisabeth et Jacques I, ils avaient formé un projet gigantesque : l'Europe n'aurait plus été qu'une vaste confédération, dans laquelle l'arbitrage d'une amphyctionie aurait maintenu la paix, et dans laquelle les trois principales religions de la chrétienté, ainsi que les trois principales formes de gouvernement auraient été tolérées. La maison d'Autriche ne devait conserver que l'Espagne, perdre ses possessions en Italie et dans les Pays-Bas et renoncer à l'Empire. Les nations de l'Europe auraient été divisées en cinq monarchies héréditaires, cinq royaumes électoraux et quatre grandes républiques (la Suisse, la Belgique, l'Italie et la république de Venise), et l'on eût maintenu l'équilibre parmi tous ces États en fixant équitablement l'étendue du territoire de chacun d'eux. On aurait anéanti ainsi le pouvoir de l'Espagne. La France et l'Angleterre, résolues de donner l'exemple de la modération, n'auraient stipulé pour elles-mêmes que des avantages de peu d'importance ; mais on aurait gagné les États du centre en donnant satisfaction à leurs intérêts personnels et en leur faisant d'importantes concessions de territoire. Si ce grand projet avait pu se réaliser, l'Allemagne n'eût pas été témoin de la guerre de Trente ans ; la moitié de l'Europe n'eût pas été le théâtre de la grande réaction du xvii^e siècle que nous avons décrite plus haut, et l'absolutisme eût prouvé d'une manière éclatante, par une œuvre qui eût embrassé l'Europe entière, qu'il était appelé lui aussi à conduire les hommes dans la voie de la liberté et de la civilisation. Mais les événements ont démontré que le monde n'a pas pris une route aussi idéale. A part cette présomption, qu'un agrandissement de territoire calmerait l'ambition des États du centre au lieu de l'exciter davantage ; à part la supposition qu'il se trouverait toujours pour diriger la confédération des princes aussi puissants et aussi habiles qu'Élisabeth et Henri IV, ce projet n'était qu'une chimère comme la Sainte-Alliance ou la république universelle des démocrates. Il était du reste

si contraire aux idées des hommes ordinaires; que, dans le sein même du conseil du roi de France, Sully était le seul avec lequel on pût oser en parler. Mais la mort de Henri IV fit évanouir ces plans, et la France, depuis lors, suivit une route diamétralement opposée; elle se laissa enlever le protestantisme que Henri IV voulait protéger dans le monde entier, et s'abandonna de plus en plus à l'absolutisme et à l'ambition qui caractérisaient l'Espagne et dont il avait désiré anéantir les maux en détruisant leur source.

Occupons-nous maintenant de l'absolutisme en France. Depuis longtemps tout avait concouru dans ce pays à donner au pouvoir monarchique un développement plus considérable encore que celui qu'il avait reçu en Espagne, même sous le règne de Philippe II.

Pendant l'heureuse époque de la dynastie capétienne, l'accroissement systématique des domaines de la couronne avait tracé au monarque la politique qu'il avait à suivre désormais à l'égard de la noblesse féodale, et, depuis le XI^e siècle, l'État marchait résolument vers l'unité, tandis qu'en Allemagne il était porté au fractionnement.

Cette tendance vers l'unité était si puissante que pendant la malheureuse domination des Valois rien ne put y faire obstacle, ni les projets ambitieux de quelques puissants vassaux, ni les querelles des partis, ni l'influence étrangère lors des invasions anglaises, ni les guerres des Huguenots. Bien au contraire, les dangers que courut l'unité de l'État ne firent que lui donner plus de prix, et le pouvoir royal, sous la protection duquel elle semblait le plus en sécurité, en reçut un nouvel éclat. Aussi les princes les plus illustres qui gouvernèrent la France, se sont-ils toujours efforcés de rendre ce pouvoir le plus étendu et le plus illimité possible. Telle fut la politique des quatre rois qui se succédèrent depuis Louis XI jusqu'à François I^{er}; et si, pendant cette funeste période, ils ne purent donner à la France ni repos ni bonheur, ils réussirent au moins à la faire craindre et respecter.

Les Bourbons suivirent la même voie, parce qu'à leur avènement l'unité de l'État ayant couru des dangers, tout permettait de croire que leur souveraine puissance ne rencontrerait aucune résistance sérieuse et régulière. En France, nous ne voyons ni le développement régulier d'une constitution parlementaire, comme en Angleterre, ni la coopération de toutes les classes à la gestion des intérêts du

pays, ni des lois restreignant le pouvoir royal. Les états-généraux, quand par hasard on les convoquait, offraient le désolant spectacle de trois ordres cherchant à se tromper l'un l'autre et réclamant sans cesse, non pas afin de faire reconnaître leurs privilèges, mais afin d'en faire sanctionner les abus.

Les parlements cherchaient à s'emparer d'une partie du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. Le parlement de Paris en particulier se signala par ses empiétements sur le pouvoir législatif, et au lieu de rester dans les voies de la légalité, il se conduisit souvent avec une violence révolutionnaire. Cette autorité usurpée et illégale servit fréquemment d'appui à d'autres tentatives ambitieuses. Sully lui-même, aigri par l'expérience qu'il avait faite des institutions représentatives, s'en détourna avec dégoût, bien qu'il reconnût leur utilité pour la fixation des impôts, et le peuple les vit disparaître avec indifférence. Henri IV, ce prince si doux, résista au parlement de Paris avec plus d'énergie qu'on ne lui en prête d'ordinaire, et laissa à ses deux successeurs un exemple dont ils surent profiter.

Sauf les partis religieux et quelques nobles ambitieux, il n'y avait donc plus en France, au commencement du xvii^e siècle, aucun pouvoir capable de résister à l'absolutisme royal. Mais la royauté finit par les terrasser également ; et si leur défaite excita peu de sympathie, c'est qu'on les avait vus introduire dans le royaume tantôt les Espagnols, tantôt les Protestants étrangers. Henri IV, tout en les contenant, les avait épargnés ; Richelieu les dompta par la force. *Il fit, selon les paroles du cardinal de Retz, de toutes les mauvaises intentions et de toutes les ignorances des partis en France, de la faiblesse de l'empire germanique et de l'incapacité de l'Espagne, un fonds pour s'en servir selon ses intérêts et pour établir l'autorité royale* (1). C'était un de ces absolutistes tels que nous les dépeint Machiavel, un de ces hommes dont les vues égoïstes se confondirent avec les intérêts de l'État, dont on excusa l'excessive cruauté parce qu'il donna au pays une puissance extérieure telle qu'il n'en avait jamais eue, et dont les intrigues furent toujours couronnées de succès, par cela même qu'elles étaient des plus audacieuses.

C'était ainsi que Richelieu avait frayé la route au despotisme de

(1) *Mémoires du cardinal de Retz*, t. I, p. 120. Genève, 1751.

(Note du traducteur).

Louis XIV. Si la résistance d'éléments incompatibles poussèrent ce ministre à la sévérité, Louis XIV rencontra les mêmes obstacles et eut plus directement à lutter contre eux. Immédiatement après la mort de Richelieu et de Louis XIII, les effets de la révolution d'Angleterre se firent sentir en France. A l'exemple du parlement anglais, le parlement de Paris essaya de jouer le rôle de délégué de la nation; et le peuple s'unit à quelques nobles turbulents dans la guerre de la Fronde, qui eut lieu pendant la minorité de Louis XIV. La régente fut sur le point de prendre la fuite, et le sort, qui avait amené fugitive et en détresse la famille royale d'Angleterre à Paris, parut aussi menacer un instant la famille royale de France.

C'était au milieu de ces événements que Louis avait grandi; il avait vu l'exécution du roi Charles et la puissance de la République anglaise; la politique de Richelieu devait lui servir de ligne de conduite. Ce qui ne pouvait manquer de le frapper, c'était l'impuissance de ce premier et dernier acte d'opposition dont il avait été témoin. Dans cette guerre de la Fronde, on ne retrouvait plus ce fier esprit de parti des temps passés, ni ces passions excitées par un grand intérêt politique, religieux ou seulement particulier à une classe de la nation. Quelle révolution, en effet, que celle qui avait pour grand tribun du peuple un intrigant comme le coadjuteur de Paris! Tout se borna à une misérable intrigue de cour contre un ministre; les principaux nobles n'y prirent à peu près aucune part; les Protestants furent mis complètement hors de cause, et les généraux qui s'illustrèrent plus tard sous Louis XIV n'y jouèrent qu'un triste rôle. On eût dit que chaque membre refusant son secours au corps affaibli de la nation la tête dût agir pour tous. Ce fut pendant le long gouvernement de Louis, et pendant les grandes transformations qui s'opérèrent dans l'État, que la France commença à s'apercevoir des conséquences du renversement des vieilles institutions de la féodalité. On mit fin aux vexations innombrables commises dans leurs domaines par les nobles sur les hommes et les propriétés, lesquels acquièrent dès lors une importance nouvelle. La classe moyenne, par ses manières et ses usages, devint l'égale des classes supérieures; les distinctions de rang ou d'emploi disparurent; le mérite intellectuel fut honoré autant que la naissance; l'art et la science autant que la carrière des armes. On encouragea l'activité des classes industrielles; l'ordre et la tranquillité ramenant la prospérité, per-

mirent de former de plus grandes entreprises et de réaliser des bénéfices plus certains.

Le gouvernement favorisant de tout son pouvoir l'activité nouvelle de la nation, et créant de nouveaux rapports par la colonisation, la navigation, l'influence politique donnée à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, chacun ne devait-il pas reconnaître combien le despotisme d'un seul était plus favorable aux intérêts de l'État que le pouvoir arbitraire de plusieurs ! Qui n'eût pas, en présence du bien-être général, fermé les yeux sur quelques lois oppressives, quelques impôts onéreux, quelques fautes commises par le gouvernement !

Les diverses classes de la nation sacrifièrent leurs intérêts particuliers aux intérêts du pays, et les tendances au fractionnement cédèrent devant le sentiment d'orgueil qu'inspirait à la nation sa puissante unité. Ce phénomène était d'autant plus étonnant que, se produisant au milieu d'un grand corps de peuple, il lui prouvait à quel degré de prospérité un État peut parvenir quand il est uni et que toutes ses forces sont dirigées vers un seul but. L'absolutisme se montrait donc de beaucoup supérieur à l'oligarchie du moyen âge ; mais il démentit bientôt cette supériorité, quand Louis, tombant dans l'erreur qui est commune à toutes les oligarchies et qui les rend toutes si odieuses et si funestes, sacrifia les intérêts de l'État aux siens propres, et quand aveuglé par sa toute-puissance, il ne se confia plus qu'à ses seules forces. Lorsque ses maîtresses en eurent fait un bigot et qu'il eut chassé les Protestants du pays, lorsqu'il eut remplacé ses anciens ministres et ses vieux généraux par les créatures insignifiantes dont il avait fait ses favoris et les instruments de ses caprices, la France tomba du faite de sa grandeur plus rapidement qu'elle ne s'y était élevée. L'avenir qui s'ouvrit devant elle fut bien plus menaçant que celui qui se prépara pour l'Angleterre après le règne également despotique des Stuarts.

Si l'épuisement intérieur de la France offrait à l'absolutisme royal l'occasion de parvenir à son apogée, d'un autre côté la faiblesse de presque tous les États voisins ou éloignés entraînait ce pays dans la voie ambitieuse dont il s'était efforcé jadis de détourner l'Espagne et l'Autriche. A l'époque de l'avènement de Louis XIV, on remarquait dans toutes les nations de l'Europe méridionale une décrépitude générale. Les royaumes qui avaient donné le signal des mou-

vements du xvi^e et du xvii^e siècles, tombaient les uns après les autres dans une égale faiblesse. La décadence intérieure de l'Espagne commença déjà à l'époque de sa grandeur extérieure; la puissance militaire des Musulmans s'éclipsa subitement après la mort de Soliman-le-Grand (1566); l'Autriche, abandonnant l'attitude menaçante qu'elle avait prise pendant la guerre de trente ans, se tenait sur la défensive. Quant aux nations germaniques, la Suisse et l'Allemagne étaient tombées dans une sorte d'apathie politique. Pendant le xvii^e siècle, l'Angleterre et les Pays-Bas s'étaient trouvés seuls en présence de la France; mais, au xviii^e siècle, l'Angleterre était l'unique puissance qui pût porter ombrage à la France, et ces deux pays étaient en quelque sorte les jaloux représentants de l'élément germanique et de l'élément roman, dont la longue hostilité avait été si funeste à la cause de la liberté. Les circonstances nécessitaient, du reste, de la part de la France un grand déploiement de forces contre l'Espagne. Jamais cette puissance n'avait cessé de harceler la France. Charles-Quint avait voulu la déchirer par la guerre; Philippe II, faisant servir à ses desseins les troubles de la Ligue, chercha à s'en emparer pour lui-même, et les misérables intrigues de ses successeurs n'eurent pas d'autre but. Ce fut l'Espagne qui encouragea tous les mécontents en France, et qui y soutint toutes les insurrections. A l'époque même de Richelieu, les ducs d'Orléans et de Bouillon, qui méditaient un soulèvement, conclurent avec elle des traités formels, et pendant la guerre de la Fronde, elle prit encore le parti des mécontents. Cette politique hostile était aussi suivie par l'Autriche. Ces deux royaumes entouraient la France de telle sorte, qu'il lui restait à peine une issue du côté de la mer et que, dans chaque guerre, elle avait à défendre une énorme frontière. Avant la guerre de Trente ans et pendant cette même guerre, à Veltlin et à Mantoue, ils contractèrent de nouveau une alliance contre la France. Celle-ci se trouva dès lors dans la nécessité de se débarrasser de deux adversaires aussi importuns. Leur inhabileté à mettre leurs ressources à profit, défaut de Charles-Quint lui-même, permit bientôt à la France de prendre l'offensive; et leur faiblesse augmentant toujours, elle put enfin jouer le rôle qu'ils avaient rempli jusqu'alors.

Richelieu, à son tour, excita la révolte en Espagne et aida le Portugal à s'en détacher; en Allemagne, il fit traîner la guerre en

longueur, afin d'affaiblir successivement les Protestants et les Catholiques et de faire mûrir pour la France tous les avantages dont Mazarin devait plus tard récolter les fruits à la paix de Westphalie. Telle fut aussi la politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre, où il soutint alternativement les Protestants révoltés et le gouvernement, et où il mit les Stuarts sous sa dépendance. Sa fortune en même temps que son audace le servirent si admirablement, qu'il alla jusqu'à corrompre le roi d'Angleterre et à se faire vendre par lui l'importante place de Dunkerque. Il parvint même à enlever à l'Espagne une partie de la Flandre et de la Franche-Comté, avec quelque apparence de droit ; et plus tard, sans prétexte aucun, il lui enleva la ville de Luxembourg. Il attaqua la Hollande en 1672, et fut sur le point de s'en rendre maître, sans indiquer même de motif à la guerre. Enfin, il poussa si loin l'arrogance à l'égard de l'Allemagne et de la Suède, qu'à l'époque des *Chambres de réunion* (1678-1684), il fit rechercher par les tribunaux français quelles étaient les possessions de l'Allemagne avant la paix de Westphalie, et, suivant leurs décisions, il déposséda plusieurs princes et s'empara de divers territoires.

Depuis longtemps déjà, la Suède (à la paix de Westphalie) avait averti l'Autriche de l'attitude de la France, qui semblait vouloir reprendre les anciens projets de domination universelle de l'Espagne. Mazarin nourrissait alors la pensée de joindre les Pays-Bas espagnols à la France, de tenter même la réunion de l'Espagne à la France. Cette idée parut se réaliser plus tard, quand Charles II, par son testament, appela au trône d'Espagne le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Telle était la frayeur inspirée par la puissance de Louis, qu'un trait de plume suffit pour briser le lien qui unissait depuis si longtemps l'Autriche et l'Espagne, pour joindre celle-ci à la France et pour substituer un nouvel empire universel à l'ancien. On n'eût pas voulu cependant que les deux couronnes fussent placées sur une seule tête ; la maison d'Autriche avait prouvé du reste ce dont est capable une dynastie ambitieuse lorsqu'elle étend ses alliances de famille ; et Louis XIV avait expressément enjoint au duc d'Anjou, ainsi que Napoléon le recommanda plus tard à chacun des membres de sa famille, de ne jamais oublier qu'il était Français et autocrate.

La France avait commencé à cette époque à établir des colonies

dans l'Amérique du Nord. Ces colonies, situées sur les bords du Mississipi et s'étendant depuis le Canada jusqu'à la Louisiane, renfermaient dans un vaste demi-cercle les colonies anglaises. Quelle n'eût pas été l'étendue des possessions françaises, si les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud étaient devenues le partage des Bourbons et que les deux royaumes eussent été soumis à une seule volonté, une en politique, une en religion ! La France, du reste, quant à ce qui regarde la religion, était devenue complètement espagnole : Louis XIV, dans le sentiment de sa toute-puissance, avait osé ce que Richelieu n'avait pas seulement cherché à essayer, ce que le Saint-Siège lui-même avait désapprouvé. Déjà, en 1672, il avait ordonné la restauration de la foi catholique dans les Pays-Bas ; en 1683, il révoqua l'édit de Nantes, chassa du pays un demi-million d'habitants industriels et convertit le reste par le sabre des dragons. Ce fut alors qu'aveuglé par son zèle, il pressa Jacques II de restaurer le catholicisme en Angleterre. Si la chose eût réussi, quel aspect différent l'histoire n'eût-elle pas présenté ! La Hollande eût inévitablement suivi l'exemple de l'Angleterre, et, dans les colonies américaines, les Puritains anglo-saxons eussent été supplantés par les Jésuites français !

Mais il était réservé encore une fois aux peuples germaniques du Nord-Ouest de l'Europe de détruire l'échafaudage menaçant des projets de domination universelle de la France, comme ils avaient déjà renversé les plans de l'Espagne. Ce n'était à la vérité qu'avec un seul homme que Louis dit le Grand allait se mesurer ; un seul homme allait contrarier ses vues ; mais c'était un véritable grand homme. Nous voulons parler de Guillaume d'Orange. Par sa résistance désespérée, Guillaume frustra le roi de France de la conquête de la république néerlandaise, qu'il était sur le point de soumettre entièrement (1672-1678). Dans la ligue d'Augsbourg (1687), il réunit et arma presque toute l'Europe contre Louis XIV dont la soif insatiable de conquêtes avait, après la paix de Nimègue, inquiété tous ses voisins. En 1688, il détruisit l'alliance si redoutable de Louis XIV et des Stuarts, en acceptant le trône d'Angleterre, que son beau-père avait occupé. Enfin, ce fut encore Guillaume qui, pendant la guerre de la succession d'Espagne, arma contre la France l'Angleterre et l'Autriche. Sa vie tout entière ne fut qu'un perpétuel effort pour maintenir l'équilibre des États européens, et il légua à l'Angleterre la

tâche de surveiller la France dans l'intérêt de la tranquillité de l'Europe. Cette tâche, pour laquelle l'Allemagne était trop divisée et la Hollande trop faible, l'Angleterre, lors de la Révolution française, ne put la remplir qu'en faisant appel à toutes ses forces. Les usurpations du catholicisme furent encore une fois arrêtées par l'établissement définitif de la religion protestante dans ce pays, et les influences de l'absolutisme de la France sur tous les gouvernements de l'Europe, par la stabilité de la constitution anglaise. C'était ainsi qu'à la fleur qui était déjà fanée en France, la libre Angleterre opposait une fleur dont la durée donnait bien plus d'espoir ; à la monarchie absolue, elle opposait un État basé sur des principes bien différents ; à la puissance territoriale, un empire universel d'une tout autre nature.

Telle avait été la prospérité des colonies du Nouveau-Monde, vers la fin du xvii^e siècle et au commencement du xviii^e, que la situation de tous les États qui avaient contribué à leur formation commença à se transformer. La navigation avait pris plus d'extension, et de nouveaux perfectionnements y avaient été introduits ; le commerce maritime promettait de devenir plus lucratif que celui de terre. Il devait son origine à l'esprit d'aventure ; l'activité calculatrice s'en empara. Les rapports qui s'établirent entre les deux hémisphères, multipliant les besoins tout en fournissant les moyens de les satisfaire, alimentèrent l'industrie et augmentèrent son développement ainsi que sa prospérité. De vastes relations commerciales permirent de donner satisfaction à tous les besoins, aux besoins du luxe comme aux premiers besoins de la vie. L'industrie et le commerce devinrent pour la classe moyenne la source de son bien-être et stimulèrent l'activité des particuliers d'une manière inconnue jusqu'alors. Comme ils étaient pour l'État lui-même une source de richesses, la politique et les gouvernements s'en occupèrent tout d'abord, d'autant plus que les changements introduits dans le monde, l'agrandissement des États, les nouvelles relations de la vie, rendaient désormais les anciennes ressources du gouvernement, les domaines de la couronne et les contributions foncières, aussi insuffisantes pour subvenir à ses dépenses, que l'était pour le défendre le service militaire féodal. Dans ce nouvel état de choses, l'important était de savoir quelle nation emploierait son activité avec le plus d'habileté. De tous ses voisins, la France fut la

dernière à s'en apercevoir, et ce ne fut que sous Richelieu et sous Louis XIV que, rassemblant ses forces, elle tâcha de réparer le temps perdu, par l'accroissement qu'elle donna à sa marine et à son commerce et par ses essais de colonisation. Deux voies bien différentes se présentaient à elle, l'une remplie d'attraits, l'autre d'avertissements.

La politique des rois d'Espagne avait toujours eu pour but l'agrandissement de leur puissance et de leur domination, et à cet effet, il leur avait fallu pouvoir disposer de la manière la plus illimitée de toutes les forces de l'État. Pratiqué au dedans comme au dehors ce système de gouvernement étouffa dans le peuple le sentiment de son ancienne liberté et anéantit son activité industrielle et commerciale, laquelle, à cette époque de décadence, servait à relever les forces des autres nations. Ce fut dans cet esprit de despotisme que furent créées les colonies espagnoles. Le gouvernement s'en réserva la direction et l'organisation. Pour augmenter le prestige attaché à sa puissance, l'Espagne prit possession d'immenses territoires que l'émigration d'un millier d'années eût à peine su peupler. Les terres furent concédées aux Espagnols seuls, et la mère-patrie épuisa sa population, déjà affaiblie par l'expulsion des Maures et des Juifs. Ceux qui émigraient n'étaient animés que d'un seul désir : celui d'amasser de l'or et de réaliser un gain rapide ; ils voulaient jouir sans s'astreindre au travail ; toute énergie, toute activité avait disparu chez eux. Le commerce espagnol déclina, comme autrefois le servage et les privilèges avaient fait décliner l'agriculture. L'échange remplaça le commerce, qui passa aux mains des étrangers ; la pauvreté des particuliers amena l'affaiblissement de l'État, et comme ce dernier avait besoin de flottes immenses pour escorter ses galions chargés d'or, il ne trouvait pas un seul vaisseau pour défendre ses côtes. La situation même des colonies, la richesse du sol des tropiques, qui pour produire requérait à peine le travail de l'homme, tout favorisa les indolentes inclinations de l'émigrant méridional. Le fanatisme religieux s'opposa à la libre manifestation de l'indépendance de l'individu et de l'activité intellectuelle, et là même où il commit le moins d'excès, il ne fit qu'augmenter les avantages matériels de l'étranger sans parvenir à empêcher la démoralisation à l'intérieur. Le monopole inhumain de l'importation des nègres dans les colonies espagnoles étant un objet

de scandale pour l'église catholique, on l'abandonna aux étrangers et finalement aux Anglais, par l'assiento de 1714 (1), qui fut extrêmement avantageux à leur commerce et à leurs colonies.

Les colonies démocratiques créées par les races germaniques nous offrent un spectacle tout différent. Les Espagnols avaient découvert le Nouveau-Monde, mais les Germains avaient retiré tous les fruits de la découverte. Ce n'était pas un accroissement de domination que ces derniers ambitionnaient ; tous leurs efforts tendaient à augmenter le bien-être, l'activité et le perfectionnement de chaque membre de l'État. Celui-ci fit peu pour la colonisation de l'Amérique du Nord ; quelques territoires de faible étendue suffirent aux colons pour y créer leurs établissements. Ces colons n'étaient pas comme ceux de l'Espagne de petits nobles, qui ne s'expatriaient que pour devenir prolétaires ou esclaves, mais ils appartenaient à la classe moyenne des campagnes ou des villes, classe inconnue dans les États romans. A côté de l'Anglais pouvait s'établir librement tout émigrant, quelle que fût sa nationalité. Celui qui réalisait les plus grands gains était celui qui avait montré le plus d'activité ; on cherchait la jouissance dans le travail ; le climat et le sol, semblables à ceux de la patrie que les colons avaient quittée, aiguisaient leur zèle au lieu de l'éteindre. Les mœurs du Nord, le vigoureux esprit du protestantisme, l'énergie des races germaniques, tout contribua, dans les colonies aussi bien que dans la mère-patrie, à augmenter cette grande activité commerciale qui donna à la classe moyenne une prospérité et une influence politique dont l'histoire n'offrait pas d'exemple auparavant. Ce fut surtout dans les Pays-Bas, à l'époque où ils luttaient pour leur affranchissement, que cette prospérité et cette influence arrivèrent à leur apogée. Quand cette petite nation eut conquis son indépendance, alors que l'arbre, comme le disait Maurice Saxe, n'était encore qu'un jeune plant, Anvers devint en peu de temps sa capitale ainsi que le centre du commerce du monde, et acquit d'immenses richesses par l'activité de son port. On vit cette petite nation repousser la guerre par la guerre, dans une

(1) *Assiento*, marché par lequel le gouvernement espagnol avait cédé à une compagnie française le droit d'importer des esclaves dans ses colonies, droit qu'il concéda à une société anglaise après le traité d'Utrecht.

(Note du traducteur).

lutte des plus inégales et elle fut la première à unir par l'activité de ses établissements commerciaux, les diverses parties du globe. Bientôt elle se trouva à la tête de la plus grande puissance maritime de l'Europe, causa la banqueroute de l'État qui avait épuisé les mines du Pérou, et ébranla ses immenses colonies de l'Est et de l'Ouest.

Quand, quelques années plus tard, l'Angleterre devint la rivale de la Hollande, quand les colons anglais créèrent par eux-mêmes en Amérique de nouveaux États et de nouvelles formes de gouvernement, enfin quand les établissements de commerce anglais, par la hardiesse et le succès de leurs spéculations, l'emportèrent sur ceux de l'État, ce fut l'époque de la croisade commerciale de la bourgeoisie germanique, croisade bien plus brillante dans ses conséquences que les guerres religieuses de la chevalerie au moyen âge. Le monde fut juge alors des résultats auxquels avaient conduit l'activité des races germaniques et l'inertie des races romanes, les entreprises de la classe moyenne et celles des maîtres de vastes possessions coloniales ; il fut juge alors de la supériorité des peuples animés de l'esprit du protestantisme sur les peuples encore courbés sous le joug du clergé, des avantages enfin des États libres sur les États despotiques.

Ces deux exemples devant les yeux, Louis XIV parut vouloir les suivre tous deux, mais il suivit, sans s'en douter, les voies de la politique espagnole. Il excita et encouragea l'activité commerciale de la France, créa une puissante marine et favorisa l'émigration ainsi que la colonisation qui avaient été commencées sous Richelieu dans l'intention évidente de rivaliser avec l'Angleterre. L'activité du gouvernement sembla le disputer à celle des particuliers, et rien ne la surpassa pendant l'administration de Colbert, qui se signala par de nouvelles lois, par la création de nombreux règlements, par les encouragements donnés au commerce et à l'industrie, et par la construction de routes et de canaux. Mais l'activité individuelle, dont l'influence est si puissante, souffrait sous ce gouvernement centralisateur dont le chef voulait tout entreprendre. L'Angleterre, elle aussi, par ses actes de navigation (1) et une habile législation, avait

(1) *Acte de navigation*. Acte du parlement anglais, promulgué par Cromwell en 1651 ; l'acte de navigation fut une des principales causes de la prospérité et de la puissance de la marine britannique ; il assurait à l'Angleterre le commerce

encouragé son commerce ; mais c'étaient les particuliers qui avaient surtout contribué à le rendre florissant. Le gouvernement français employa les ressources de l'État à la création de ses compagnies commerciales ; les compagnies anglaises naquirent du sein même de la nation, et leur audacieux esprit d'entreprise put se passer de l'aiguillon du gouvernement. En France, une administration arbitraire éreinta le commerce naissant en l'accablant d'impôts ; les Anglais s'imposèrent eux-mêmes. A l'école du protestantisme, les hommes apprirent à affranchir leur esprit et à déployer leur activité ; Louis expulsa les plus industrieux de ses sujets, ne songeant pas qu'il est bien plus difficile d'exciter l'activité des particuliers que d'y mettre obstacle. Les Jésuites français en mission dans les colonies firent, surtout dans le Canada, des merveilles de conversion, de prosélytisme et de martyre, mais les planteurs de la Louisiane ne réalisèrent rien de comparable aux prodiges accomplis par l'énergie des Anglo-Saxons. Jamais le planteur français ne montra cet esprit d'audace qui poussait l'Anglo-Saxon jusque dans les profondeurs des forêts et les solitudes des déserts, pour les conquérir à la culture. C'est en vain que le colon français voudrait, comme l'espagnol, au Sud, invoquer l'excuse d'un climat énervant : non, la faute en était aux hommes, inaccoutumés à penser et à agir pour eux-mêmes dans la vie libre de la communauté. Aussi, dès le principe, les établissements du gouvernement prirent une attitude hostile vis-à-vis de l'Angleterre. Les colons français s'établirent de manière à cerner les colonies anglaises de la côte, et excitèrent les Indiens à les attaquer, espérant pouvoir un jour, grâce à l'accroissement rapide de leurs possessions, s'avancer facilement jusqu'à la côte. Mais cet espoir de parvenir à prendre la place des colonies anglaises, grâce à leur position naturelle, s'évanouit bientôt devant les échecs et l'incapacité des colons de la France. Durant la première moitié du siècle au commencement duquel les Français vinrent occuper la Louisiane, la population et les produits de cette possession étaient dix fois moins considérables que ceux de la Nouvelle-Angleterre pendant le même espace de temps. Ces résultats

exclusif avec ses colonies. L'acte de navigation fut renouvelé, en 1660, par Charles II.

(Note du traducteur).

devaient inévitablement augmenter la jalousie de la France, dont la mésintelligence avec l'Angleterre trouvait déjà tant d'aliments dans la différence de religion, la diversité d'origine et la proximité des deux peuples.

Cette jalousie, qui dégénéra bientôt en luttes ouvertes, contribua évidemment à la consolidation de l'indépendance de l'Amérique du Nord. Si les Français eussent réussi à s'établir en grand nombre dans ce pays, les colonies anglaises, par crainte de leur domination, fussent probablement restées soumises à la mère-patrie, à quelque condition que ce dût être. Mais la France, obligée de renoncer à ses vues sur les possessions anglaises, résolut d'affaiblir l'Angleterre en les aidant à se déclarer indépendantes. Les colonies, aussitôt qu'elles virent les Français auparavant leurs ennemis devenir leurs alliés, se dégagèrent des liens qui les unissaient à la métropole et proclamèrent leur liberté. C'était le but auquel elles visaient depuis qu'elles avaient senti la désastreuse influence exercée sur elles par le gouvernement parlementaire de l'Angleterre. Du reste, la politique adoptée par ce pays en matière de colonisation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, était cause que la France et l'Espagne elle-même s'étaient associées à la révolte des colons. Bien que, en principe, les établissements commerciaux et coloniaux de l'Angleterre différassent essentiellement de ceux des peuples romans, il n'était pas à méconnaître toutefois que la conduite du gouvernement anglais ne fût conforme ici à celle des nations d'origine romane. Tous les gouvernements considéraient comme un droit appartenant exclusivement à la mère-patrie le commerce avec les colonies ; ils avaient assujetti ces dernières à un code de commerce et ne les regardaient que comme des instruments destinés à servir leurs intérêts propres. Les nations étrangères ne pouvaient trafiquer avec elles ; les marchands étrangers, traités comme des pirates, avaient été bientôt forcés de le devenir réellement, et tout l'avantage revenait à celui qui avait montré le plus d'audace et le plus d'énergie : c'est dire qu'il revenait à l'Anglais. Depuis l'assiento de 1711 le commerce des Espagnols avec l'Amérique avait été détruit par l'Angleterre au moyen d'un impudent système de contrebande auquel la traite des nègres servait de prétexte.

A peu près à l'époque où allait expirer la paix de Trente ans, les marchands pressèrent vivement le gouvernement anglais de déclarer

la guerre à l'Espagne, afin de détruire son système exclusif de monopole qui était cependant celui qu'ils pratiquaient eux-mêmes. Lors des grandes expéditions navales faites contre Carthagène et Panama (1741-1742), dans l'unique but de détacher le Mexique et le Pérou de la domination espagnole, l'Angleterre menaçait l'Espagne comme celle-ci l'avait autrefois menacée au temps de l'invincible armada, et les deux expéditions eurent le même résultat. Déjà le monde tremblait devant la puissance maritime de l'Angleterre; la France et l'Espagne résolurent alors par représailles d'aider les colonies anglaises à se déclarer indépendantes et d'écarter ainsi le danger qui menaçait leurs propres établissements. La grande guerre maritime de 1755 contribua à affermir la France dans ce dessein plus encore que l'Espagne, car elle y perdit le Canada et sa marine. L'Angleterre voyait s'accroître tous les jours son influence dans les Indes orientales et semblait disposée à établir sa suprématie sur le commerce et sur l'Océan, de même que jadis l'Espagne avait étendu la sienne sur le Continent.

Les mesures prises à cet effet par le parlement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, furent aussi despotiques que celles des gouvernements monarchiques. L'Angleterre combattit les aspirations républicaines de ses colonies avec les moyens dont se serait servi un pouvoir absolu. Comme on redoutait les travailleurs blancs, on chercha à en diminuer le nombre en encourageant la traite des nègres, et l'on s'opposa longtemps à l'occupation du Canada, parce que le voisinage des établissements français maintenait les colons dans l'obéissance.

Mais quand après la guerre de 1755, les colonies ne furent plus retenues par la crainte de la domination française, quand elles eurent conçu le plan d'une constitution fédérale, manifestation évidente de leur brûlant amour de la liberté, le parlement, au lieu de chercher à se les attacher par des mesures conciliatrices, adopta une politique plus oppressive encore que celle qui avait déjà excité leur mécontentement.

Le parlement, dans lequel les Américains n'étaient pas représentés et qui entendait même fort peu leurs affaires, s'était arrogé depuis la révolution de 1688, le droit de réglementer les colonies et leurs usages, et les avait forcées à se soumettre en dernière instance à la juridiction des tribunaux anglais. Il les avait considérées comme

de simples établissements commerciaux, leur avait défendu tout commerce entre elles et avec les peuples étrangers, et avait anéanti chez elles toute industrie.

Tel avait été le mécontentement causé par ces mesures, que, vers le milieu du xvii^e siècle, les hommes habiles en politique prédisaient une révolution prochaine.

On n'avait encore jamais songé à imposer les colonies; aussi, en 1764, quand on essaya de le faire, par l'*acte du timbre*, elles commencèrent une résistance systématique. Une nouvelle taxe établie quelque temps après sur le thé fut le signal de la rupture.

Le congrès national de 1774 commença par publier une déclaration des droits; il annonça que l'état des choses alors existant serait maintenu, énuméra et revendiqua les anciennes franchises, ainsi que l'avaient fait les Anglais dans leur déclaration sous Guillaume III. Le mot de révolution faisait encore reculer les Américains; mais les idées de liberté grandissant sous l'oppression insouciant de l'Angleterre, ils proclamèrent leur indépendance en 1776. La politique injuste et vexatoire de la métropole les avait irrités; le succès de leurs téméraires entreprises avait enhardi leur courage; la mesure brutale que venait de prendre le parlement et que Fox appelait *the scalping tomahawk measure*, les décida à la révolte. L'année 1782 vit les colonies complètement indépendantes. En 1778, la France avait déclaré la guerre à l'Angleterre; toutes les puissances maritimes de l'Ouest s'étaient levées contre elle, et celles de l'Est voulaient lui arracher l'empire de la mer qu'elle avait usurpé. Mais à cette époque, la position de l'Angleterre était bien différente de celle qu'elle occupait lorsqu'elle dominait le monde. Les plus grands hommes du parlement anglais s'étaient constamment opposés à toute imposition des colonies, au profit du trésor de l'Angleterre; ils s'étaient réjouis de l'insurrection et en avaient prédit les triomphes. Le parlement entra de bonne heure dans leurs vues et refusa de prolonger indéfiniment la guerre comme l'avait fait l'Espagne dans les Pays-Bas. Contrairement aux prévisions de la France, l'Angleterre ne fut pas plus affaiblie par la perte de ses colonies qu'elle ne le fut plus tard par le blocus continental de Napoléon; au contraire, ses forces intérieures et l'habileté de son gouvernement arrivèrent alors à leur plus haut développement. Ce qu'aucune guerre ne pouvait lui enlever, c'était l'activité de son

peuple, à laquelle elle devait en majeure partie l'état florissant de son commerce et par suite la puissance de son gouvernement; et cette activité inhérente à la nation anglaise ne pouvait qu'accroître par la liberté de l'État et du commerce de l'Amérique du Nord. Ces résultats furent la sentence de condamnation de l'ancien système colonial. La séparation des colonies espagnoles devint la conséquence naturelle de l'indépendance de l'Amérique du Nord. Le système de colonisation admis jusqu'alors, dont les vices devenaient de plus en plus notoires, fut abandonné tout à fait. Pour la première fois, une vaste route avait été frayée à la liberté commerciale, et cette route, les générations postérieures l'ont avidement parcourue; il en fut de même pour les libertés politiques auxquelles la constitution américaine avait ouvert des voies toutes nouvelles.

Chose qu'on aurait crue impossible au temps de Louis XIV, la France avait aidé les États-Unis à conquérir leur indépendance. Le mouvement intellectuel qui s'était produit en France sous le règne de ce prince, ne fut pas sans exercer d'influence sur les institutions que se donna le nouvel État fédéral. Ce qui était moins encore à prévoir à l'époque de Louis XIV, c'était que cette assistance prêtée par la France aux Américains et ce mouvement intellectuel devaient être la cause du complet renversement de la constitution française. L'œuvre que l'absolutisme avait cru pouvoir accomplir dans le domaine des choses matérielles, sans déchaîner les forces du peuple, avait avorté. Dans le domaine de l'intelligence, l'absolutisme s'était détruit lui-même en déchaînant ces mêmes forces contre son gré, oubliant combien il est aisé d'exciter les esprits et combien il est difficile de les calmer. Dans les États protestants l'éducation nationale fut propagée par des écoles populaires : ce fut ainsi qu'en Allemagne, procédant des lumières de la religion pour arriver à celles de la science, elle se développa progressivement. La littérature nationale mûrit dans l'ombre et tous contribuèrent à son développement. En France, Louis XIV attira la littérature à sa cour et, sous sa protection, elle devint une des causes de la splendeur que devait lui donner, outre ses lauriers militaires, la gloire d'être le Protecteur des Muses. Considérée d'abord comme un luxe intellectuel que déployait la cour, la littérature devint promptement entre les mains du peuple un utile instrument. L'absolutisme joua ici le rôle de protecteur du génie; ce rôle avait été joué à Athènes, mais sur une scène

moins vaste, par la tyrannie des Pisistratides. Ceux-ci avaient établi leur domination à une époque où les Athéniens étaient encore assez crédules pour ajouter foi à une cérémonie dans laquelle on voyait Minerve les ramener elle-même dans la citadelle (1), et la perdirent à l'apparition d'un génie aussi libre que celui d'Æschyle. L'absolutisme détruisit son propre ouvrage, et sa conduite en cette circonstance fut assez semblable à celle des peuples protestants, qui, au commencement de la Réforme, avaient fait alliance avec les princes. Ces peuples avaient cherché à mettre leur liberté religieuse sous la protection du pouvoir : le despotisme de ce dernier avait fini par les asservir eux-mêmes. Ils avaient commis une faute ; l'absolutisme en commit une semblable, mais bien plus grave. Dès le principe, alors que les princes commençaient à secouer le joug de leurs vassaux, il rechercha l'appui des savants et accorda la plus grande influence dans l'État aux prêtres et aux hommes de loi plutôt qu'aux nobles ; au pouvoir intellectuel, plutôt qu'à la force militaire et à la puissance territoriale. Ces encouragements qu'il avait pour système de donner à la littérature firent naître une nouvelle classe dans la société, et dans la presse, une nouvelle puissance, qui oublièrent bientôt toutes deux à qui elles devaient leur origine. Dans les pièces de Corneille et dans les ouvrages de Fénelon on toléra les louanges accordées aux vertus républicaines ; mais le peuple ne tarda pas à tirer profit des enseignements de la littérature et convertit la poésie en prose. L'art d'écrire servit d'abord à guider l'opinion publique ; celle-ci prit bientôt les écrivains à son service. L'esprit d'innovation qui avait été exclu du domaine de la politique s'empara de la littérature où il exerça un pouvoir irrésistible. Émanant des classes élevées, la vie intellectuelle dégénéra à mesure que se corrompaient les mœurs, et la légèreté heureuse ou malheureuse de la cour permit à la littérature et à la licence de grandir à côté l'une de l'autre. Une critique hardie attaqua et l'Église et l'État, opposa aux inégalités créées par l'éducation et la manière de vivre une diffusion plus équitable des lumières, un contraste moins choquant dans les conditions sociales, et réclama la liberté dans les institutions. En religion, comme pour venger la liberté de croyance autrefois perdue, les esprits en vinrent subite-

(1) Voyez Valère Maxime, liv. 1, ch. 2.

ment de l'asservissement à la licence, de la superstition au scepticisme le plus complet. En politique, les attaques dirigées contre la royauté se prévalurent de l'exemple offert au moyen âge par l'aristocratie spirituelle et séculière. De cet état de choses, qui n'était, au moyen âge, que le résultat de l'égoïsme, ou si l'on veut, de ces transformations naturelles et indispensables à la vie de l'État, naquirent un système d'institutions démocratiques ainsi que des maximes gouvernementales, qui, pour la première fois clairement formulées, furent opposées aux institutions ecclésiastiques et féodales du moyen âge.

Cette double origine fut cause que les innovations politiques et philosophiques de la France agirent diversement sur le gouvernement et sur le peuple, et que leurs résultats furent autres à l'Est qu'à l'Ouest. Les nouvelles théories émises sur les institutions politiques s'adressèrent au peuple; les nouvelles doctrines gouvernementales, au gouvernement. Les premières produisirent leurs effets en Amérique; les secondes, dans presque toutes les cours européennes. En France, elles concoururent les unes et les autres à produire le grand bouleversement de la révolution de 1789.

Le règne splendide de Louis XIV, si on le considère dans ses influences sur les diverses cours de l'Europe, eut évidemment pour résultat de porter ces dernières à imiter son système militaire et son esprit de conquête. Une armée de 400,000 hommes, comme celle que possédait Louis vers la fin de son règne, une armée tout équipée et permanente, une armée dont la formation ne dépendait plus ni du bon vouloir des seigneurs féodaux, ni du consentement des états, une telle armée était un moyen si sûr d'arriver à un pouvoir absolu et, en même temps, un si grand sujet d'effroi pour tous les autres gouvernements, que ces derniers, séduits et effrayés à la fois, furent poussés à l'imiter. A l'Est, on vit s'élever de toutes parts des puissances militaires : l'Autriche, la Prusse, la Suède, la Russie, la Pologne, la Turquie, États qui tous avaient un excédant de population grossière à laquelle l'Europe occidentale avait à peine su communiquer un rayon de ses lumières, ni la moindre idée de l'activité commerciale de sa classe moyenne. Ces États venaient d'être délivrés du système militaire de la féodalité, auquel avait succédé un autre système plus favorable au despotisme du prince et plus funeste au développement de l'État. Mais, chez ces nations, l'absolutisme poussé à l'excès trouva en lui-même un contre-poids. L'armée



ayant été augmentée, on dut nécessairement chercher à accroître les ressources de l'État et l'on créa des impôts plus onéreux. Les princes furent donc contraints de prendre à cœur les intérêts du peuple. La prospérité des États libres de l'Ouest leur fit convoiter les riches avantages que leur procurait l'activité commerciale et industrielle, tandis que les nouvelles théories physiocratiques de l'État promettaient, de leur côté, de rendre l'agriculture la principale source des richesses de la nation. Afin de tirer profit de ces éléments de prospérité, l'on dut encourager, dans les classes inférieures, les aspirations à l'indépendance. La diffusion des lumières fut le but que se proposèrent tous les gouvernements, et la littérature française leur révéla les moyens d'y parvenir. Frédéric II inaugura cette politique humanitaire dans un État guerrier et encore peu civilisé ; mais si, parmi les princes, il fut le dernier qui, dans ses guerres de Silésie, se servit encore du système d'occupation militaire usité pendant la guerre de Trente ans, au Nord, et celle de la succession d'Espagne, il fut aussi le premier qui se déclara ouvertement pour les doctrines philosophiques et scientifiques de la France, et dont l'unique but fut le bien-être de son peuple.

Aussi, le règne de Frédéric II est-il le fait capital de l'histoire de l'Europe pendant la dernière moitié du xviii^e siècle. Son exemple fut suivi en Portugal, sous l'administration de Pombal ; en Espagne, sous celle de Campomanes et d'Aranda ; à Naples, sous Tanucci ; en Toscane, sous Léopold, et en Autriche, sous Joseph II. Il fut suivi également dans une foule d'autres petits États d'Allemagne, en Scandinavie et même en Russie, sous Catherine II. Des améliorations furent introduites dans les écoles et dans l'instruction publique ; la législation fut révisée et l'administration mieux organisée. Les questions d'économie politique, le commerce et l'industrie devinrent l'objet de la sollicitude du gouvernement. On veilla à une plus utile distribution des terres, à l'affranchissement du sol et de l'industrie des charges qui les accablaient ; on répartit plus équitablement les impôts et l'on détruisit les monopoles ; on restreignit les privilèges de quelques-uns en faveur du droit de tous. On établit plus d'égalité dans les conditions sociales, et l'on fit une nouvelle attaque contre les derniers vestiges de la féodalité. Telles furent en général les réformes qui s'opèrent dans les divers États que nous avons mentionnés plus haut. L'absolutisme semblait avoir compris

maintenant que sa mission était de servir d'école à la liberté et d'assurer le bonheur des peuples. Au commencement du xv^e siècle, il avait eu pour destinée d'élever les communes et de préserver l'État tout entier de la puissance active de la noblesse et du clergé. Cette destinée, il la remplit alors encore, mais dans des proportions plus restreintes. Il éleva les classes inférieures, afin de détruire ou de rendre moins sensibles l'influence pernicieuse des classes élevées, dont le rôle vis-à-vis de l'État était devenu passif, leurs franchises d'impôts et leurs privilèges. C'étaient les préjugés et les privilèges des classes supérieures que les réformes ministérielles et princières de cette époque attaquaient dans leur existence même et avec plus ou moins de ménagement. L'attitude prise vis-à-vis du Saint-Siège, par un Léopold ou un Joseph II, et l'expulsion des Jésuites, à laquelle les Bourbons contraignirent le pape, prouvent jusqu'à quel point les réformateurs ont poussé leur zèle. Dans tous les États protestants où il n'y avait pas lieu de s'attendre à une résistance de la part du clergé, on tenta les innovations les plus audacieuses. On prépara peu-à-peu le peuple à les comprendre. L'art et la science, la liberté philosophique et religieuse se répandirent dans toute l'Allemagne, et l'on put sans obstacle et sans préjudice transformer de la manière la plus complète et l'Église et l'État. Dans les pays catholiques, au contraire, toutes les tentatives de réforme échouèrent, parce que le pouvoir des nobles et des prêtres y était puissant, et que le peuple, placé sous leur direction et sous leur tutelle, ne se trouvait pas suffisamment préparé aux changements.

Ainsi s'expliquent les résultats des innovations faites par Joseph II en Hongrie et en Belgique, et ceux des réformes ministérielles tentées en Espagne, en Portugal et à Naples.

Dans la France catholique, les mêmes tentatives devaient échouer également devant la résistance des classes privilégiées. Turgot, lui aussi, avait l'intention de faire participer ces dernières aux charges publiques, d'abolir la corvée, le servage, les privilèges, et d'abaisser devant le commerce et l'industrie les barrières provinciales et territoriales. Lui aussi, il voulait, par la création d'institutions provinciales et communales plus libres, réveiller l'activité endormie de la classe moyenne et arriver ainsi progressivement au rétablissement de la constitution des États. Comme dans tous les autres pays catholiques, la résistance des classes élevées renversa les projets de

réformes du ministre; mais ici le roi, qui leur avait refusé son appui, tomba avec eux, et l'ancienne constitution, devant laquelle on avait échoué, fut renversée également. Le peuple français, ne voulant plus être conduit et opprimé par les classes élevées, brisa violemment avec elles, et au lieu de l'âge d'or, qu'on croyait voir résulter des réformes équitables du pouvoir, on vit éclater une épouvantable révolution. L'expérience semblait démontrer que les réformes, même progressives, ne peuvent se réaliser sans la volonté expresse du peuple, et que les pouvoirs dominants ne peuvent faire de grands sacrifices à l'État sans y être contraints par une impérieuse nécessité.

Les tendances de l'histoire se révélèrent en France. L'esprit indépendant du protestantisme, qui n'avait pu pénétrer chez les nations romanes par la voie directe d'une réforme religieuse, y pénétra par la voie indirecte de la littérature, et conduisit aux mêmes résultats que ceux obtenus par les libres États germaniques à la suite de leurs luttes religieuses, c'est-à-dire au développement de l'activité nationale et des libertés politiques. C'était dès lors aux peuples à achever ce que les princes avaient commencé. Il ne s'agissait pas seulement d'agir pour le peuple, mais aussi par le peuple. Ce n'étaient pas des théories qui pouvaient rendre les nations heureuses, mais le libre exercice de leur volonté cherchant à donner satisfaction à leurs besoins. C'est là le plus noble résultat auquel un État puisse parvenir. Les réformes populaires devaient remplacer celles du monarque; à la tutelle devait succéder l'indépendance; au pouvoir despotique du prince, le pouvoir législatif du peuple. En un mot, au lieu d'une réforme gouvernementale, il fallait un changement de constitution. La coopération puissante du peuple semblait donc indispensable. L'expérience a démontré qu'une monarchie despotique est incompatible avec une constitution modérée, et que les voies monarchiques n'aboutissent jamais à la liberté populaire. Les monarques les mieux intentionnés qui cherchèrent à réaliser des réformes dans l'État, se sont toujours bornés à introduire des changements dans le gouvernement, changements qui sont demeurés illusoire tant que le peuple n'a pas eu de constitution qui les lui garantît. Aucun des princes qui tentèrent à cette époque les réformes les plus hardies, ne se hasarda à donner une constitution. Frédéric II exprima son admiration pour l'État quaker

de la Pensylvanie, accorda à Neuchâtel son indépendance, et ne songea pas un seul instant à préparer ses sujets à de pareilles libertés. Quand la France et la Pologne se furent proposé ces changements constitutionnels et les eurent effectués, les princes coalisés conspirèrent contre elles.

Les réformes gouvernementales des souverains furent faites conformément à l'esprit des théories d'économie politique émises par la littérature française, et les doctrines avancées d'une philosophie plus libérale, qui faisaient présager pour l'avenir des innovations politiques, encouragèrent les tendances révolutionnaires du peuple vers un changement de constitution. Machiavel avait, de son temps, cherché dans un absolutisme temporaire, favorable aux intérêts de l'État et du peuple, un remède aux maux inhérents au système féodal. L'absolutisme avait certes remédié aux plus apparents, mais les plus subtils avaient persisté. Cependant il était devenu une plaie à son tour et une plaie plus dangereuse encore. Cessant peu à peu de servir les intérêts de l'État, il n'avait plus cherché qu'à satisfaire ses vues personnelles. Il avait perpétué son autorité, étendu partout son pouvoir centralisateur et était arrivé ainsi à bouleverser l'État et à créer des contrastes choquants entre les conditions sociales et les droits de la civilisation. Montesquieu et Rousseau attaquèrent ces vues de deux manières opposées. Le premier vit les causes des maux existants, dans les derniers vestiges de la féodalité qui avait étouffé tout patriotisme. A la recherche d'une meilleure forme de gouvernement, il jeta un regard en arrière sur les vieilles institutions germaniques qui lui semblaient avoir été altérées par la féodalité et rétablies d'une manière plus complète dans la constitution anglaise où elles se retrouvaient avec tous les attributs des anciens États. Dès lors, Montesquieu fit l'éloge de cette constitution dans un ouvrage essentiellement scientifique à la portée seulement de quelques hautes intelligences. Il s'y exprima avec prudence et timidité, ne procédant que par insinuations, comme s'il craignait de dire toute sa pensée, vantant une constitution libérale sans critiquer toutefois les institutions existantes, persuadé que de trop grandes concessions faites à la raison et à la liberté n'étaient pas désirables, parce que l'homme, de tout temps, s'était mieux trouvé de la modération que des extrêmes. Rousseau fit précisément l'inverse de ce qu'avait fait Montesquieu, et professa des opinions et

des doctrines diamétralement opposées. Il préconisa les libertés les plus illimitées, et, en politique, les précédents n'eurent pour lui aucune autorité, en présence des exigences de la raison. Il s'adressa à tous et se fit aisément comprendre, car il attaquait ouvertement les institutions existantes. Selon lui, le mal avait sa cause non pas dans les derniers vestiges de la féodalité, mais dans la soumission au despotisme du siècle. Il s'éleva avec force contre Saumaise et Grotius, qui avaient fait du despotisme un système, et opposa à leurs théories de l'esclavage et de la nature animale de l'homme la doctrine des droits inaliénables de l'humanité. A la théorie luthérienne prescrivant l'obéissance passive, attendu que le courroux de Dieu frappe les mauvais rois, théorie qu'il avait placée, pour s'en railler, sur le terrain de la politique, il objecta que si l'on était obligé de souffrir un mauvais maître, il importait avant tout d'en chercher un bon, et que, s'il fallait que le peuple se soumit à un pouvoir plus fort que lui, il était meilleur encore qu'il en secouât le joug s'il en avait la force. Cette thèse était également soutenue par les Calvinistes de Genève. De cette ville, alors le refuge des libres-penseurs de la France, devait être prêchée la révolution, ainsi que l'avait été jadis la révolution religieuse.

Dans les doctrines de Rousseau se retrouvaient les principes politiques proclamés autrefois par le calvinisme.

Déjà, en 1577, Junius Brutus (Languet) (1) avait soutenu que les lois, empruntant leur autorité à un contrat naturel tacite, sont au-dessus de la volonté du prince, et avait reconnu au peuple le droit de chercher à obtenir de force le règne de la loi, parce que l'État c'est le peuple et non le roi. Déjà Milton avait proclamé naturels et inaliénables les droits de l'homme et du peuple à la liberté. Déjà le calvinisme, en donnant à la communauté le droit d'interpréter la loi religieuse, avait reconnu le pouvoir législatif du peuple et sa souveraineté. Tels furent aussi les principes qu'admit Rousseau. Il atta-

(1) Languet, publiciste, né en 1518, mort en 1581. On a de lui plusieurs ouvrages importants et très-hardis, parmi lesquels nous ne citerons que son livre intitulé : *Vindiciæ contra tyrannos, sive de principis in populum populique in principem legitimâ potestate*, sous le nom de Junius Brutus. François Estienne en a donné une traduction en français sous le titre : *De la puissance légitime du prince sur le peuple*.

(Note du traducteur).

qua violemment le principe qui permettait à l'homme à qui le hasard de la naissance avait conféré une couronne de gouverner un peuple, principe qui mettait les vieillards sous la dépendance des enfants et la multitude sous la dépendance de quelques uns. Au principe politique de la hiérarchie il opposa un principe de droit naturel ; à l'invention théologique du droit divin des rois, la fiction juridique d'un contrat social. La révélation préconisait la monarchie ; Rousseau invoqua la raison et le droit naturel en faveur de la souveraineté du peuple. De là sa haine pour la constitution anglaise que Montesquieu avait exaltée. L'idéal de ce dernier étaient les petites démocraties de l'antique Germanie, dont on avait adopté la forme en Suisse, en Amérique et dans les Pays-Bas. Entre les idées de Rousseau et les institutions de tous les grands États européens il y avait un abîme. Il ne s'en inquiéta point. Se plaçant au-dessus de toutes les considérations que la réalité et les opinions reçues auraient pu faire valoir, il demeura convaincu que l'avenir ne tiendrait compte ni du présent ni du passé.

Comment, en effet, aurait-il pu sacrifier à des erreurs invétérées les droits éternels et inaliénables de l'homme ! Sans s'en douter, Rousseau montra au peuple quelle était sa force et lui apprit à s'en servir pour faire valoir ses droits. Tel est le secret de l'énorme influence qu'exercèrent ses doctrines. L'idée d'un contrat social ayant présidé à la formation de l'État n'est après tout qu'une nouvelle illusion venant s'ajouter à beaucoup d'autres. Mais jetons les yeux sur les époques de l'histoire pendant lesquelles un peuple arrivé à sa maturité politique secoua le joug d'une domination arbitraire, et nous constaterons que chaque révolution n'a fait que confirmer les principes de Rousseau, principes qui servent de bannière à toute révolution. Ce n'est pas la souveraineté du peuple qui est la forme originaire de l'État ; quand la souveraineté nationale vient à être reconnue, l'État est parvenu à sa perfection. Les États doivent leur origine à un contrat social ; aussi les colonies, rejetons en quelque sorte des États qui sont arrivés à leur maturité politique, ont-elles, la plupart du temps, proclamé le dogme de la souveraineté du peuple.

Les institutions de l'Amérique du Nord n'ont certes pas été sans exercer de l'influence sur les idées de Rousseau. Les circonstances réellement exceptionnelles où s'était trouvé ce pays lui inspirèrent

des théories qui repassèrent en Amérique où elles devinrent d'une application universelle. C'était avec un instinct merveilleux qu'il avait révélé les tendances qui, à cette époque, agitaient sourdement les nations des deux rives de l'Océan où elles devaient faire éclater les bouleversements politiques les plus extraordinaires. Personne n'ignore combien les événements qui se passèrent en Corse, à Genève et en Pologne furent conformes à l'esprit des doctrines de Rousseau. Tout le monde a pu constater combien ses théories ont été d'accord avec la marche de la révolution française.

Le combat que se livrèrent alors les idées de nationalité et celles de fraternité universelle, se reflète dans les contradictions flagrantes de ses propres doctrines et dans ses inclinations et ses antipathies alternatives. Les principes proclamés par Rousseau ont été mis en pratique dans la constitution américaine et semblent avoir servi de bases à un nouveau droit public.

Mises en pratique immédiatement après la proclamation de l'indépendance des colonies américaines, ces nouvelles théories politiques hâtèrent la réaction que produisirent sur l'ancien monde les mouvements de liberté qui s'étaient manifestés dans le nouveau. L'Europe avait toujours pensé que l'Amérique n'exercerait d'influence que sur ses intérêts matériels ; elle s'apercevait maintenant qu'elle exerçait surtout sur elle une influence morale et politique. Les premiers émigrants avaient, au *xvii^e* siècle, compris jusqu'à un certain point que leurs institutions républicaines allaient servir de modèle à tous les peuples. Ces prévisions se réalisèrent avant même que l'étonnante prospérité du nouvel État ne les eût justifiées.

La constitution américaine renfermait dans son sein des éléments d'activité et de force, et son développement rapide ne saurait être attribué qu'à l'éducation politique du peuple que le temps avait mûrie et propagée. Ce qui faisait la force de cette constitution c'étaient les grandes libertés qu'elle avait consacrées, c'étaient son bon sens, sa simplicité, la nature de ses principes fondamentaux, sa profonde logique ; c'était enfin la merveilleuse propriété d'être applicable à tous les peuples qui, mécontents de leurs institutions, ne trouvaient dans celles de leur passé rien qui fût digne d'être rétabli. Tel est le secret de l'influence et de la force de la constitution américaine. Dans tous les mouvements de la liberté qui s'étaient produits jus-

qu'alors, il ne s'était agi que de certains droits et de certaines franchises. Les réclamations n'allèrent jamais jusqu'à demander un changement dans la forme gouvernementale admise, quelque despotique qu'elle fût.

En France, ces libertés partielles furent perdues et même oubliées. Celles dont on se souvint demeurèrent incomplètes ou cessèrent d'être désirées. En Amérique, le droit, égal pour tous, ne fut pas considéré comme une possession acquise ou une propriété privée, mais comme un bien inné, naturel et indépendant de toute loi et de toute tradition. On proclama la liberté universelle comme une idée et non comme un fait historique. Les prétentions de la politique n'eurent plus seulement pour objet les institutions existantes ou la religion ; mais, basées sur des principes politiques indépendants, elles s'adressèrent à des hommes qui depuis la résurrection intellectuelle du siècle avaient commencé à penser en politique. Des théories rationnelles admissibles par tous inspirèrent la législation. Dans les principes généraux servant de bases à tout acte législatif on put remarquer, à part les circonstances particulières, des tendances libérales et philanthropiques. Ce furent ces deux particularités, l'idéalisme et l'universalisme (c'est-à-dire ce fait, que tous étaient animés en politique de la même idée et que tous en étaient également pénétrés) qui, transformant d'une manière si brillante les institutions politiques du monde et sa civilisation et émancipant les peuples, répandirent cet esprit et ces forces qui firent la révolution elle-même et excitèrent les sympathies du peuple pour les intérêts et la fortune de l'État. La puissance énorme qui résidait dans ces deux principes ne fut pas immédiatement aperçue. Ce fut seulement quand leurs premiers effets se firent sentir en France, quand tout le monde, dans ce pays, commença à avoir la même pensée et le même but politique, quand les hommes de 1789 proclamèrent leur révolution comme un pas fait vers l'affranchissement de l'Europe entière, comme un monument destiné à servir d'exemple à l'humanité, ce fut alors seulement que commencèrent à trembler, en Angleterre, les partisans des vieilles institutions, eux, qui peu auparavant avaient plaidé la cause de l'indépendance américaine. A partir de cette époque, les cabinets de l'Europe se liguèrent contre le peuple et combattirent les nouveaux principes d'organisation sociale, adoptant une politique semblable à celle autrefois suivie dans les luttes

religieuses. Gentz (1) ne se trompait point lorsqu'il présentait le changement total que devait opérer dans le caractère de l'histoire l'influence de ces nouvelles tendances. Il fit observer que, dans toutes les révolutions antérieures, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, le but poursuivi n'avait été qu'un but purement national, local, et sans détermination précise; tandis qu'en Amérique et en France, c'était à leurs motifs, à leur but, à leurs principes, que les deux révolutions avaient dû leur caractère d'universalité et d'applicabilité à tous les peuples et à toutes les époques. Telle était, selon lui, la source de leur force et de leur influence. Il faisait résider le danger qui les rendait si redoutables, dans la conscience qu'elles avaient eu de leur but. Ce principe survécut à la révolution elle-même, se transmit parmi les masses et devint la propriété commune du monde.

Quand la liberté, qui avait triomphé en Amérique, pénétra en France, elle conserva intact son caractère d'universalité. Jusqu'alors, les mouvements qui s'étaient produits en faveur des libertés politiques et religieuses, n'avaient eu lieu que de l'Est à l'Ouest et chez les peuples germaniques qui avaient embrassé le protestantisme. Arrêtés en Amérique par une barrière naturelle, ils furent forcés de prendre une direction opposée et se dirigèrent de l'Ouest à l'Est. Chez le peuple américain, les idées politiques ne s'étaient jamais confondues avec les idées religieuses; elles s'étaient même affranchies des vues étroites de nationalité, devant un régime d'institutions démocratiques pures sous lesquelles vivaient heureux des citoyens de toutes les nations du monde. Dès lors, l'esprit du protestantisme, particulier aux races germaniques, parvint à se propager sans devoir s'adresser exclusivement à elles.

Dans sa marche triomphante, cet esprit se soumit tout d'abord la plus considérable des nations catholico-romanes. Des espaces nouveaux s'ouvrirent devant lui. De même que jadis le despotisme de l'Orient avait donné naissance aux institutions despotiques en Europe, de même, à cette époque, la démocratie, triomphant en Occi-

(1) Gentz (Frédéric), publiciste allemand et adversaire ardent de la révolution française. Né en 1764, il mourut en 1832. Ses ouvrages principaux sont : *Système de l'équilibre européen*; *Sur la moralité des révolutions*; *Sur la déclaration des droits de l'homme*.

(Note du traducteur).

dent, commençait à faire sentir son influence, mais dans un sens tout différent.

Si une prospérité nouvelle devait arrêter les peuples romans dans la voie de décadence où ils étaient entraînés, la seule nation qui pût les guider par son exemple était la France : la France, que des mouvements de liberté avaient récemment émue, qui venait d'être le théâtre d'une grande révolution intellectuelle, et qui, voisine de l'Angleterre, se trouvait avec ce pays dans une continuelle rivalité politique. La nation française était menacée, au xviii^e siècle, de tomber dans l'apathie politique et la torpeur morale qui avaient fait perdre à l'Italie et à l'Espagne tout pouvoir au dehors, toute indépendance au dedans. Comprenant l'immense supériorité qu'avait gagnée sur elle l'Angleterre, dont le gouvernement libre, l'activité et les tendances progressives avaient imprimé à son peuple un caractère si éminemment national, la France dut chercher à s'approprier les ressources et les forces qui résultent de la participation du peuple au gouvernement de l'État. Dès lors, on s'explique cet esprit plus national qu'aristocratique qui porta instinctivement des Anglais, tels que Pitt, à détester ouvertement la révolution française. Ils redoutaient la puissance qu'eût donnée à la France une constitution pareille à la leur. Mais Pitt se tranquillisa bientôt à la pensée que les Bourbons seraient incapables de profiter des avantages d'une semblable organisation. Ce qui inquiétait surtout l'Angleterre, au début de la révolution, c'était la question de savoir si la France adopterait la constitution anglaise que Montesquieu avait tant vantée; mais le renversement de la république et la dictature de Napoléon firent bientôt évanouir la crainte de voir établir dans ce pays les institutions américaines, d'y voir triompher Rousseau plutôt que Montesquieu. Il semblait, du reste, peu raisonnable, de vouloir appliquer à un État décrépît les institutions d'un peuple jeune encore, la simplicité républicaine à une civilisation raffinée, l'égalité à une société où régnait encore la plus grande inégalité des conditions. Il était peu probable qu'on voulût renoncer à tant d'institutions et de pouvoirs dont le maintien avait procuré à la nation anglaise de si notables avantages. Mais, en France, ces institutions et ces pouvoirs avaient depuis longtemps cessé de produire les heureux résultats qui seuls avaient rendu possible leur conservation en Angleterre. Que d'attraits ne devaient pas avoir pour les Français les nouvelles doctrines politiques

émises par la littérature condamnant les vieilles institutions sous le joug desquelles ils rougissaient ! Combien la supériorité des premières ne devait-elle pas leur faire désirer le renversement d'une organisation surannée ! Ils possédaient une constitution, mais son histoire la montrait sans cesse violée. Ils avaient des institutions, mais ils en étaient fatigués. Ils avaient des traditions, mais elles leur étaient odieuses. La royauté ne leur était jamais apparue que sous la forme d'un despotisme ayant pour base un pouvoir militaire. Depuis deux cents ans, les États-Généraux n'avaient plus été convoqués ; la plus grande désorganisation régnait dans les institutions provinciales ; et quant à la bourgeoisie, élément le plus important de l'économie sociale, elle était sans représentation. L'aristocratie possédait plus de la moitié du sol de la France, ses terres étaient franches de redevances et la multitude, privée de tout droit, était opprimée par elle. Cette aristocratie n'était qu'un corps expirant, qui, chose impossible en Angleterre, mit fin à sa propre existence pendant la fameuse nuit d'août (1). Telle était la situation de la France. Les tentatives de réforme de Turgot et de Malesherbes avaient été impuissantes à la modifier ; mais la révolution intérieure qui s'était opérée dans les esprits l'avait transformée depuis longtemps, en détruisant les vieux préjugés ainsi que le respect pour les institutions existantes. Il n'était donc pas à supposer qu'au moyen de matériaux aussi défectueux on érigerait en France, avec autant de facilité qu'en Angleterre, un édifice constitutionnel. La chose était d'autant moins probable, qu'à cette époque, la royauté, en nivelant les conditions sociales, et la littérature, en attaquant librement tout gouvernement oppressif, avaient commencé à démocratiser l'esprit public. Il était également peu croyable que l'esprit démocratique eût pu, aussi aisément qu'en Amérique, triompher de la vieille société et de ses institutions. Ces dernières, en effet, étaient encore debout en France ; et tandis que les Américains les avaient laissées derrière eux en Angleterre, les Français se trouvaient face à face avec elles. Le règne même de la terreur, qui vit diriger contre ces institutions les premières attaques, ne put réussir à les détruire complètement. Si, pendant la révolution, le peuple français avait pu franchement se déterminer à adopter la

(1) Voyez Anquetil, *Histoire de France*, p. 677. Paris, 1831.

(Note du traducteur).

constitution anglaise ou la constitution américaine, un premier coup eût été frappé en faveur de cette dernière en Europe, et, dans cette partie du monde comme en France, la cause de la liberté eût été désormais assurée. Alors, se fût réalisé, en Occident, ce triumvirat d'États libres qui, selon Fox, devait former contre le despotisme une forteresse inexpugnable. Mais la chose était impossible à cause du caractère versatile de la France. Ses continuelles oscillations entre le protestantisme et le catholicisme, entre les tendances germaniques et les tendances romanes, entre la liberté et le despotisme, cette versatilité que nous avons toujours observée dans son histoire, ne se démentit point pendant la crise terrible qu'elle avait à traverser.

Cette versatilité ne se montre pas précisément dans les brusques transitions qui s'opèrent, pendant la révolution, de la monarchie absolue à la monarchie tempérée puis à la république, et de celle-ci à l'oligarchie et à l'absolutisme, pour revenir à la monarchie constitutionnelle. En effet, cette course rapide à travers les phases de tout développement historique, cette révolution dans le cercle entier de la vie d'un État, sont inséparables de la notion et de l'existence de toute révolution ainsi que l'indique la signification du mot lui-même (*revolvere*). Tel avait été aussi le cas en Angleterre; mais, dans ce pays, pendant toutes les périodes de la révolution, les tendances du peuple s'étaient toujours franchement manifestées pour la forme constitutionnelle seule, dont l'absolutisme lui-même ne s'était jamais complètement départi, et en faveur de laquelle s'étaient déclarés, pendant la république, une foule de réclamations individuelles et de nombreux soulèvements. Les chefs républicains eux-mêmes s'étaient spontanément décidés à la rétablir, et la nation, heureuse de la voir revenir, avait été unanime à s'y attacher de nouveau par les liens les plus durables. Mais, ce qui prouve surtout le caractère inconstant du peuple français, c'est que jamais, ni pendant le cours de la révolution, ni lorsqu'elle toucha à sa fin, ni même après qu'elle fut terminée, il ne montra de prédilection marquée pour telle ou telle forme de constitution; et que, chaque fois qu'il en essaya une, il ne l'établit jamais dans sa pureté ni d'une manière conséquente. La première tentative faite en 1791 pour établir la forme constitutionnelle, en offre un exemple frappant. On perdit entièrement de vue le principe fondamental de toute constitution mixte. La bourgeoisie avait conquis des droits politiques, mais elle ne s'en était servi que pour

en abuser. Au lieu de laisser intacts, comme en Angleterre, les privilèges nécessaires à l'existence de la monarchie, au lieu de n'invoquer que l'égalité des droits pour se mettre au niveau des classes élevées, elle foula aux pieds les droits de la monarchie et abolit à la fois noblesse, pairie, distinctions héréditaires et privilèges. Mais, tandis que la troisième classe, donnant carrière à ses instincts démocratiques, anéantissait les distinctions et les privilèges, elle prenait une attitude tout aristocratique vis-à-vis d'une quatrième classe à qui elle donnait naissance, classé sans droits politiques et formant une sorte de bourgeoisie passive. Elle se créait à elle-même de nouveaux privilèges. Cette conduite contradictoire aurait pu donner à penser que la bourgeoisie songeait naturellement à s'emparer du pouvoir. Tel n'était pas le cas cependant. Le préambule de la loi constitutionnelle de 1791 consacrait expressément le principe de la souveraineté du peuple et du suffrage universel ; les conséquences d'un ordre de choses essentiellement démocratique se faisaient sentir dans la constitution. En s'attirant ou même en encourageant par sa conduite la haine de son adversaire naturel, la quatrième classe, la bourgeoisie se privait en même temps du secours des classes élevées en exilant la noblesse, en s'aliénant le clergé, en obligeant le roi à prendre la fuite. Ainsi disparut pendant cette courte période, au milieu d'un peuple divisé, la forme constitutionnelle qui, pour arriver à son parfait développement, n'a jamais pu se passer ni de l'aide du temps, ni du concours unanime de tous les membres de la nation. Quant aux autres formes du gouvernement qui furent successivement essayées par la suite, bien qu'elles fussent plus simples, elles se trouvèrent en présence des mêmes inconvénients. Lorsque la quatrième classe eut fait sa révolution, elle obtint pour prix de sa victoire la constitution de 1795, c'est-à-dire la république, le suffrage universel, l'égalité des droits politiques, la souveraineté du peuple ; en un mot, toutes les institutions de la démocratie américaine. Mais, bien loin que ce principe d'individualisme eût pour conséquences naturelles la liberté et l'indépendance gouvernementale de toutes les classes de la nation, comme dans les théories de Rousseau et dans toute démocratie, l'influence prépondérante de la capitale étouffa toute idée de fédéralisme, si toutefois on y avait jamais sérieusement songé. La république le disputa au despotisme en cherchant à centraliser non-seulement le gouvernement mais encore l'administration, et prépara

ainsi la voie à l'absolutisme. Bonaparte, ressuscitant le despotisme de Louis XIV, fonda un État militaire, lui donna pour base une nouvelle noblesse féodale et rétablit la monarchie universelle. Conservant avec soin les principes de la révolution et secondant ses mobiles les plus actifs, ce monarque, le plus puissant et le plus absolu des despotes, accueillit et favorisa les tendances égalitaires conformes à l'esprit du peuple, et adopta dans sa législation des termes réellement démocratiques. C'était frayer la route à la démocratie. Si ces vacillations entre des tendances contraires, si ce penchant à tomber dans les extrêmes étaient inhérents au caractère du peuple français, il est juste de dire cependant que les efforts des puissances étrangères n'ont pas peu contribué à le pousser dans cette voie. C'est à sa position isolée que l'Angleterre a dû non-seulement l'augmentation croissante de sa prospérité, mais encore la sagesse de sa constitution, la prudence et la modération de son peuple. Aucune nation du Continent n'a obtenu ces résultats et n'a su en profiter aussi aisément que la nation anglaise. De même qu'au xvi^e siècle, la France s'était vue forcée d'établir dans l'État la plus forte unité possible, à cause du redoutable pouvoir de l'Espagne, de même les dangers qui la menacèrent pendant l'époque de la révolution l'obligèrent encore de chercher son salut dans cette unité. Les gouvernements modérés, tels que la monarchie constitutionnelle de Louis XVI et le directoire, se montrèrent deux fois, soit mauvais vouloir, soit incapacité, impuissants à repousser la menaçante confédération des princes européens. Pour réunir d'une manière efficace les forces de la nation entière, il fallut le règne de la terreur inauguré par le comité de salut public ; il fallut plus tard la monarchie universelle et le despotisme militaire pour vaincre avec leurs propres armes les grands États de l'Ouest.

Dès l'époque du consulat, il était à prévoir que l'œuvre de la révolution française, trop rapidement terminée et trop précipitamment détruite, devait être reprise encore pour être menée lentement à son parfait achèvement. Dès son début, la révolution avait créé des institutions qui avaient disparu après quelque temps. Mais les principes salutaires qu'elle avait enseignés n'en demeurèrent pas moins. Ni le grand conquérant qui indemnisa la France de la perte de sa liberté en lui donnant en échange et la puissance et la gloire, ni la Restauration inhabile, ni même les gouvernements plus adroits qui

succédèrent n'auraient osé y porter atteinte, car le temps les eût vengés et la liberté, triomphant de ses oppresseurs, eût été restaurée. Toutes les atteintes qu'on portera par la suite à ces principes auront toujours inévitablement pour résultat d'amener des réactions. Bien que les premiers fruits de la révolution, hâtivement produits par elle, fussent tombés avant le temps, il arriva néanmoins que les semences qui les avaient fait naître en France se répandirent au dehors sur le sol étranger. Cette nation semblait donc n'avoir d'autre destinée que de répandre en Europe les semences des fruits qu'elle s'était bornée à recueillir après ses luttes intérieures. Napoléon lui-même, tout en paraissant vouloir détruire en France l'œuvre de la révolution, fit des efforts extraordinaires à l'effet d'en étendre les principes au dehors. Despote au dedans, il se montra au dehors le plus dangereux des révolutionnaires et fut considéré comme tel par les hommes d'État de l'Autriche, alors même qu'il parût désirer avec le plus d'ardeur le retour de la monarchie légitime dans ce pays. Il affermit les principes de la révolution, en choisissant parmi eux pour les répandre et les appliquer avec sagesse et modération les plus solides ainsi que les plus utiles, et en leur donnant la sanction d'un souverain. Comme il savait par expérience combien il est difficile de contenir un peuple déchainé, il remonta le cours de l'histoire pour adopter une politique suivie trente ou quarante ans auparavant; il arrêta la marche de la révolution et reprit les réformes que les princes avaient commencées au xviii^e siècle et que les événements de l'époque avaient interrompues. Ce fut ainsi que, revenant à une ancienne maxime, il écrivait ces mots dans une lettre à Charles IV: « *Tout pour le peuple; rien par le peuple.* » Ces réformes possédaient maintenant ce qui leur manquait antérieurement, c'est-à-dire la double puissance que leur communiquaient les événements de la révolution et le pouvoir impérial. Il en résulta que dans les pays catholico-romans même, elles triomphèrent de la résistance des classes privilégiées et du peuple, et réussirent, en peu d'années, à introduire dans toutes les parties du monde des changements qui, sans ces deux circonstances, ne s'y seraient opérés qu'au bout de plusieurs siècles. La vieille Espagne rajeunit, et, se débarrassant peu à peu de tous les obstacles qui avaient entravé son développement et qu'elle n'aurait pu vaincre livrée à ses propres forces, elle inaugura un système nouveau. L'Italie, se réveillant après un som-

meil de trois cents années, abjura ses préjugés religieux, sortit de son apathie politique et vit s'offrir à elle, plus certaine que jamais, la perspective de son unité nationale à laquelle le pape s'était toujours montré hostile, mais qui, depuis lors, lutte sourdement contre l'autorité pontificale. La médiatisation de plusieurs centaines de petits États de l'Allemagne détruisit d'un seul coup la confédération féodale de cet empire. Cet acte de violence nécessaire, dont on fait peser maintenant la responsabilité sur un étranger et auquel les Allemands ne se seraient pas aisément déterminés d'eux-mêmes, fit pour la première fois surgir en Allemagne l'idée d'établir une plus vaste unité politique.

Depuis lors, les États qui ont dû leur agrandissement à Napoléon, sont devenus le foyer de toutes les agitations politiques qui se sont manifestées dans le pays. Pendant l'administration de Stein, la Prusse se trouva entraînée dans le nombre des États qui introduisaient chez eux d'énergiques réformes que la législation avouait sans détour avoir empruntées à la révolution française. Parmi les pays soumis à la France, les royaumes d'Italie, de Naples, de Westphalie et d'Espagne reçurent de Napoléon des constitutions. Ce ne furent, il est vrai, que des semblants de constitution, mais ils n'en accoutumèrent pas moins le peuple à un certain degré de liberté constitutionnelle, et devinrent même pour quelques-uns une école politique. Tout en se montrant fort circonspect, Napoléon alla donc plus loin que les princes réformateurs du xviii^e siècle, qui n'avaient introduit de changements que dans le gouvernement. Ses réformes cependant s'étendirent aussi, et de préférence, au gouvernement; seulement, elles furent opérées sur une plus vaste échelle.

Grâce à Napoléon, les alliances, l'échange, le commerce, les relations acquirent, dans la grande famille européenne, des proportions inconnues jusqu'alors. Quelque tyrannique et extraordinaire que fût son système de blocus continental, l'industrie de l'Europe n'en reçut pas moins une immense impulsion. Comme il paraît étroit le champ sur lequel s'exerça l'activité de Colbert, quand on le compare aux espaces sans bornes sur lesquels se manifesta l'influence de Napoléon par des créations aussi utiles aux nations qu'aux individus, par l'établissement de canaux, de routes, d'institutions scientifiques et industrielles ! Plus il se montra oppressif dans le gouvernement des États qu'il s'était soumis, plus il chercha à y introduire

l'ordre, la simplicité et l'union. Pour les États même les plus anciennement constitués, une armée permanente était une innovation. Des tribunaux publics furent établis dans tout l'ouest de l'Europe, et le principe de l'égalité de tous devant la loi pénétra jusqu'en Pologne avec le code Napoléon. En Russie, on adopta les lois françaises relatives aux droits de la classe moyenne, et, dans ces lointaines régions, on se mit avec ardeur à introduire des améliorations dans les écoles. Le bras puissant de Napoléon porta aux vestiges persistants de la féodalité le coup le plus terrible qui leur avait jamais été porté et dont les effets les atteignirent partout. Dès ce moment, les classes inférieures, considérant pour la première fois cette cause comme la leur, cherchèrent à prolonger la lutte. Nul despote, en effet, ne mérita davantage la haine que lui voua la noblesse féodale de l'Europe. Les immunités des nobles, considérables surtout à Naples et en Espagne, ainsi que le système féodal, qui avait jeté dans ces deux pays ses racines les plus profondes, y reçurent de graves atteintes et furent presque anéantis. En Allemagne, ordres de chevalerie et nobles immédiats disparurent totalement ; les abus du clergé furent détruits du même coup.

Ce furent des violence fécondes en résultats heureux que celles qui, en Bavière, ainsi que dans d'autres pays, anéantirent le sombre esprit du catholicisme, qui sécularisèrent les terres de l'Église, qui diminuèrent le nombre des couvents et les abolirent partout où ce fut possible, qui cherchèrent enfin à renverser dans toute l'Allemagne la domination du pouvoir spirituel. La sécularisation des États et des biens ecclésiastiques y porta à la puissance temporelle de l'Église, qui s'était étendue sur un espace d'environ deux mille lieues carrées et sur plus de trois millions d'hommes, un coup bien plus terrible que celui que lui avait porté la Réformation. Bien que, pour la plupart, ces réformes n'aient point abouti, elles sont parvenues néanmoins, grâce à leur énergie et à leur extension, à transformer la société tout entière et à imprimer leur caractère à l'histoire des temps postérieurs.

Les bienfaits et les améliorations que les nations soumises par Napoléon durent à ce monarque ne furent pas les seules causes qui agirent en faveur de la liberté universelle. Ce qui lui fut surtout favorable, ce furent précisément les mesures prises pour y mettre obstacle. Napoléon travailla avec plus de succès et d'habileté qu'au-

cun de ses prédécesseurs à faire de la France, à une époque où l'on s'y attendait le moins, une monarchie universelle. Sous prétexte de défendre la France, il avait fait, en courant, les plus vastes conquêtes. Sa prédilection pour l'Italie, l'obéissance aveugle de son peuple, la faiblesse de l'Allemagne et de toutes les dynasties, l'exemple des puissances de l'Ouest qui s'étaient partagé la Pologne, le poussant à agrandir son territoire, il donna carrière à son esprit de conquêtes. — La profonde jalousie de la France contre l'Angleterre outre ses vues ambitieuses. Les acquisitions de l'Angleterre dans les Indes orientales et occidentales et la conquête de quelques-unes des places les plus importantes de l'Europe et de l'Afrique l'avaient richement compensée de la perte de ses colonies américaines. Se retranchant sur le terrain constitutionnel et national, elle s'était montrée hostile à la république française, et, s'inspirant des mêmes motifs que ceux qui avaient jadis animé Guillaume III contre Louis XIV, elle se défendit contre les attaques de l'usurpateur victorieux. Afin de maintenir l'équilibre européen, l'Angleterre engagea une lutte devant laquelle s'effaçait, quant aux résultats, l'importance des guerres puniques auxquelles la comparait Napoléon. Pour combattre les insulaires, ce conquérant déploya des forces à côté desquelles semblaient fort mesquines les ressources de Charles-Quint et de Louis XIV; il eût volontiers fait toutes les concessions possibles à celle des grandes puissances européennes qui, dans ses guerres contre les Anglais, se fut montrée une alliée fidèle et zélée. La haine qu'il avait vouée à ce peuple lui fit vendre aux États-Unis les colonies françaises de l'Amérique du Nord, n'ignorant pas le coup terrible qu'il portait ainsi, pour l'avenir, à sa rivale. Il recourut, pour la soumettre, à un moyen détourné qui consistait à assujettir d'abord l'Europe entière. A cet effet, il usurpa l'empire de l'Ouest et s'empara en Italie de la couronne de fer; à l'exemple de Charlemagne, il rétablit l'empire séculier, et, comme Charles-Quint, il releva le clergé et la papauté, espérant que l'aide du catholicisme et l'influence du pape lui fourniraient de nouveaux moyens de conquérir le monde. Peu de monarques s'étaient jamais trouvés aussi près de voir se réaliser leurs projets de domination universelle: Napoléon avait presque anéanti la Prusse, entièrement affaibli l'Autriche, fait alliance avec la Russie, détruit ou placé sous sa dépendance la Hollande, l'Italie et l'Allemagne; il songeait en

outre à mettre des princes de sa famille sur les trônes d'Espagne et de Portugal et à se soumettre ainsi les colonies américaines de ces deux pays. Mais ces conquêtes, ces trônes usurpés, ces peuples opprimés qu'il incorporait à sa monarchie ou dont il faisait ses alliés, préparaient des événements qui, précisément à cause de l'excessif accroissement de sa puissance et de son pouvoir despotique devaient être favorables à la cause de la liberté. La soumission aveugle des peuples à la domination du monarque ou leur assujettissement à des dynasties récemment fondées avaient été ébranlés ; le prestige attaché à la couronne s'était évanoui. Un cercle de petites républiques entoura d'abord la France ; elles disparurent, et les nouvelles monarchies qui les remplacèrent furent peut-être plus nuisibles au principe monarchique que ces républiques elles-mêmes. Le démembrement des nations, résultat de la formation des nouveaux États que Napoléon mit sous sa dépendance, en étouffant tout sentiment national, anéantit aussi les traditions et ébranla le monarchisme jusque dans ses fondements. Alors, on vit les princes et les rois ennemis de l'empereur qui les avait déposés, chassés ou proscrits, ses alliés qu'il avait si souvent offensés et opprimés, ses parents qu'il avait traités comme des fonctionnaires révocables selon son caprice, rappeler au monde que les princes après tout ne sont que des mortels ; 1830 et 1848, ont prouvé qu'on s'en était souvenu. Que les temps étaient changés, alors qu'à Erfurt on excluait d'un congrès de souverains le plus ancien des Césars, tandis qu'à côté d'un czar à moitié asiatique, dont la puissance était bien plus neuve, figurait un usurpateur né d'hier qui les surpassait tous en pouvoir et qui devait bientôt tomber lui-même ! Ce ne furent pas les alliances incertaines des princes qui causèrent sa chute : ce furent les efforts réunis des peuples. Napoléon s'était attiré la haine des princes et des nobles ; il s'attira celle des nations en se jouant effrontément de leur indépendance, en les vexant par son système d'occupation militaire et ses impôts, et en témoignant pour leurs intérêts matériels un insouciant mépris. La France, elle-même, était lasse d'une gloire et d'un éclat qu'elle n'achetait qu'au prix des taxes personnelles et foncières les plus lourdes, des conscriptions, des cours prévotales et des *droits réunis* (1). Napoléon s'était flatté, en 1808, de pouvoir enflammer

(1) *Droits réunis*, administration qui, sous l'Empire, percevait les impôts établis sur les boissons, le sel, le tabac, etc.

(Note du traducteur).

l'orgueil de toutes les nations contre celui de l'Angleterre; mais celle-ci, au contraire, avait excité les passions de tous les peuples contre l'ambition et l'aveugle insouciance de ce monarque. Le sentiment individuel des nations se souleva contre ce conquérant qui opprimait toute liberté nationale, contre sa politique qui ne visait qu'à les dénationaliser; et ce soulèvement général prouva d'une manière évidente que les peuples étaient sortis de leur apathie politique. Quand, poussée par les circonstances, l'Espagne prit les armes contre la France, l'Angleterre, qui jusqu'alors n'avait prêté aux cabinets de l'Est qu'une aide faible et lointaine, accourut au secours de la Péninsule, lui apportant ses conseils, son or, ses soldats; et joignant l'exemple au précepte elle apprit aux monarques du Continent quels sont les moyens qui seuls peuvent conserver à une nation son indépendance. Le soulèvement national qui se produisit en Espagne, en Russie et en Allemagne inaugura une ère nouvelle dans les pays situés au delà de la France, à l'époque qui suivit la chute de l'empire français. Des armes démocratiques armèrent les monarques eux-mêmes; la guerre faite au tyran se fit au nom des libertés du peuple, par des armées chez lesquelles était vivace le sentiment politique et national; et ce fut plutôt en faveur des principes modérés de la révolution, que contre eux, que l'on combattit. Ce changement dans l'esprit du siècle, rendit la fin de la révolution aussi révolutionnaire que son commencement.

A son origine ainsi qu'à sa période finale, la révolution française se signala en tombant dans les plus terribles extrêmes: elle débuta par le règne de la Terreur et se termina par le despotisme militaire de l'Empire. Sous le règne de Napoléon, le peuple français perdit ses libertés, et presque toutes les nations européennes virent disparaître leur indépendance. Mais, ni la puissance, ni la grandeur ne pouvaient compenser la France de la perte de sa liberté; et les institutions libérales dont l'empereur avait gratifié les peuples ne pouvaient leur faire oublier leur ancienne indépendance. Ainsi que Pitt l'avait déjà dit en 1805, le mouvement qui se produisit en Europe, en 1813, était nécessaire pour remettre cette partie du monde dans son état normal et faire cesser une situation devenue intolérable. A cet effet, il fallait profiter des salutaires leçons données par les événements, réparer les nombreux outrages faits à l'indépendance des nations, reconnaître aux peuples leurs droits et leurs libertés en les

leur garantissant sincèrement et fidèlement, maintenir enfin un juste milieu entre les deux extrêmes de la souveraineté populaire et du despotisme monarchique. Bien que ces principes répugnassent à sa nature, Napoléon semblait cependant les avoir admis, à son retour de l'île d'Elbe. Il revint annonçant qu'il allait inaugurer, à l'intérieur comme à l'extérieur, une politique nouvelle, qu'il allait, se conformant aux vœux de la nation, décréter une constitution plus libérale et renoncer à ses projets de fonder un vaste empire, le mouvement européen en faveur de la paix et de l'indépendance nationale l'ayant forcé d'interrompre le cours de ses victoires. Son génie avait lutté avec le siècle, et le siècle l'avait vaincu. Esprit supérieur, il avait compris la portée des événements ; les idées nouvelles qu'il avait émises en étaient la preuve. Mais si l'empereur s'était trouvé plus longtemps en possession du trône, son ambition et ses passions l'eussent de nouveau infailliblement entraîné ; la contrainte qu'il s'imposa pendant les Cent-jours n'eut d'autre résultat que de provoquer une méfiance générale parmi les classes instruites de la société. L'exemple de Napoléon, le plus frappant qui se soit jamais produit, prouva une fois de plus que l'on ne doit pas se fier aux réformes des princes, et que la liberté n'est pour les peuples qu'un héritage qu'il leur faut chercher à acquérir et à conserver eux-mêmes. Cette vérité trouva une nouvelle application à l'époque où les puissances alliées, succédant à Napoléon, commencèrent à diriger les affaires de l'Europe. Elles aussi, semblaient, à l'origine, avoir profité des enseignements de l'expérience et désirer rendre la tranquillité au monde, en redoublant de soins pour assurer aux nations leur indépendance ainsi que des libertés modérées. Mais ces enseignements furent bientôt perdus pour elles quand elles se sentirent maîtresses du pouvoir, et leur conduite démentit promptement les bons principes qu'elles semblaient avoir adoptés. Au congrès de Vienne se joua une partie où les puissances européennes mirent pour enjeu les États et les peuples dont elles avaient défendu l'indépendance et qu'elles se partagèrent selon leurs caprices ou selon leurs intérêts. On avait promis à la France, à l'Espagne, à la Pologne, à la Prusse et à tous les États de l'Allemagne des libertés constitutionnelles ; mais, dès que ces nations essayèrent de s'en prévaloir, les libertés furent méconnues et les promesses oubliées.

SECTION V.

Transition à l'histoire contemporaine. — Aperçu des mouvements populaires du XIX^e siècle. — La Russie et sa stabilité. — Faiblesse de la politique conservatrice. — Force et caractère instinctif des mouvements populaires. — Leur universalité et leur homogénéité. — Leur marche rationnelle. — Leur avenir. — France. — Allemagne.

L'histoire du XIX^e siècle forme, à partir de cette époque, l'antithèse exacte de celle du XVIII^e, pendant lequel les réformes des princes avaient fait naître dans toute l'Europe un mouvement uniforme. Ce mouvement a pour effet indirect d'achever, d'une manière plus parfaite, dans toutes les contrées de cette partie du monde, l'œuvre entreprise en France par la révolution, qui avait interrompu ces réformes. Dans toute l'Europe, et en Amérique même, ont lieu des révolutions qui tantôt triomphent et tantôt sont réprimées, qui parfois rétrogradent mais reprennent bientôt leur marche progressive. Les changements qui s'opèrent ne sont plus l'œuvre des ministres et des princes, mais le résultat des mouvements populaires. Les réactions, qui naissaient autrefois du sein du peuple, sont maintenant provoquées par les princes. Ces mouvements se produisent dans deux sens : à l'intérieur, ils ont pour but l'établissement d'institutions plus libérales ; à l'extérieur, ils tendent à faire reconnaître l'indépendance des peuples et des races, conformément à une division politique basée sur la différence des nationalités et des idiomes. Pendant l'empire universel de Napoléon, les peuples ont fait une double et cruelle expérience. Ils ont vu ce monarque, supprimant toute liberté au dedans, anéantir toute indépendance nationale au dehors. Le siècle s'en ressent encore si vivement, que tous les grands événements de ces dix dernières années ne semblent avoir pour but que de détruire les effets de ces tentatives, ou d'en prévenir à tout jamais le retour. Les mouvements populaires de l'époque se produisent sous la double influence des deux grands événements des vingt-cinq dernières années : sous l'influence de la révolution fran-

caise et de ses efforts pour l'émancipation intérieure des peuples ; sous l'influence des guerres de liberté et de leurs tendances vers la séparation nationale des peuples et leur indépendance extérieure.

Les guerres d'indépendance qui renversèrent la puissance de Napoléon, et spécialement celles qui eurent pour théâtre l'Espagne et l'Allemagne, inaugurent la période pendant laquelle se réveillent chez toutes les nations, sauf la France, la conscience politique et le sentiment national. Dans ces deux pays, le peuple espérait obtenir la liberté au dedans, en conquérant son indépendance au dehors. Il avait pris les armes pour venger les princes outragés, croyant que ceux-ci, reconnaissants, détruiraient (ainsi que Jovellanos (1) l'écrivait à Sébastiani) les anciens abus, source de tous ses malheurs. En même temps que la guerre de l'indépendance espagnole, eut lieu la révolte des colonies américaines du Sud. Les révoltés ne luttèrent d'abord que pour délivrer leur pays de l'horrible oppression sous laquelle il gémissait ; mais la résistance intempestive de la Junte centrale de 1811 les contraignit à une première déclaration d'indépendance (manifeste de Vénézuëla) dans laquelle, comme les Américains du Nord, ils en appelaient à l'esprit du siècle et justifiaient leur séparation en alléguant l'égalité naturelle des hommes.

Entraînée par l'exemple des Américains combattant pour leur indépendance, l'armée expéditionnaire de Cadix se souleva en 1820 en faveur des institutions populaires, et se prononça contre le trône que la nation avait rétabli au prix des plus grands sacrifices. Telle fut l'origine des révolutions qui, en dépit d'obstacles nombreux, ne cessèrent de bouleverser l'Espagne. Grâce à elles, ce pays, depuis si longtemps victime des funestes conséquences du système féodal et du despotisme des princes, a pu devenir accessible à un nouvel ordre de choses. A l'exception de la France, toutes les nations romanes du Sud, le Portugal, le royaume de Naples, le Piémont, se ressentirent du mouvement qui agitait l'époque. Mais l'Italie dut céder devant l'Autriche et la Russie réunies ; la France, elle-même, subit à tel

(1) Jovellanos (don Gaspard Melchior de), homme d'État espagnol, né en 1749, conseiller de Charles III. Il fut disgracié après la mort de ce prince pour avoir voulu imposer le clergé. Il périt en 1812 dans une émeute. Il a laissé des poésies lyriques, des mémoires, des discours, etc.

(Note du traducteur).

point l'ascendant de ces deux puissances, qu'elle fut contrainte de réprimer la révolution espagnole.

Le mouvement qui s'était produit en Espagne, entre autres résultats, avait eu celui d'amener l'insurrection de la Grèce. Depuis longtemps, du reste, les progrès matériels et intellectuels de ce pays, la politique astucieuse de la France et les intrigues de la Russie, l'avaient préparé à la révolte. Les commotions qui agitaient universellement l'Europe ne firent que hâter la crise. Ce fut alors que les forces physiques d'une nation peu civilisée, soutenues par les sympathies philanthropiques et chrétiennes de l'Europe entière, parvinrent à triompher de la diplomatie. L'avantage qu'elles remportèrent, quoique tardif et de peu d'importance, leur permit néanmoins de déjouer les intrigues qu'elle avait si bien concertées jusqu'alors et que ces événements ainsi que ceux de Portugal mirent pour la première fois en désarroi. La question grecque, comme l'Autriche l'avait admirablement compris dès l'abord, tendait à faire sortir l'Europe de la torpeur politique où l'avait plongée l'épuisement résultant des grands mouvements des dernières années. Elle eut la plus grande influence sur la situation politique des divers États européens et surtout sur celle de la France. Sans l'impulsion communiquée par les événements de la Grèce, la révolution de 1830 n'eût que difficilement produit les grands résultats en présence desquels l'alliance des princes de l'Est commença à désespérer de parvenir à étouffer tout sentiment national, ce à quoi elle travaillait avec tant de succès depuis quinze années.

La révolution de juillet inaugura une ère riche en espérances. Elle rompit le charme dont la politique russe et la politique autrichienne s'étaient servies jusqu'alors pour assoupir l'Europe. L'expédition des Français en Espagne, les projets réactionnaires de l'Autriche, dont les effets devaient s'étendre jusqu'en Amérique, l'entente de la Russie avec la politique des Bourbons, toutes ces circonstances attirèrent l'attention de l'Angleterre, qui mit un frein aux progrès de la réaction. La France reconquit à l'extérieur son indépendance, renoua ses alliances naturelles, et revint à l'intérieur aux principes proclamés par la révolution, qu'elle avait abandonnés. L'insurrection de juillet donna l'impulsion aux nouveaux événements qui rajeunirent l'Espagne. Elle occasionna le reform-bill en Angleterre, démocratisa la Suisse, amena la séparation de la Belgique et de la Hollande et fit éclater

une révolution en Pologne. En Allemagne, le caractère du peuple, le fractionnement en petits États, le voisinage menaçant de l'alliance des princes de l'Est rendaient tout soulèvement impossible. On y vit néanmoins s'opérer quelques rapides réformes dans les États où le sentiment moral du peuple, plutôt que son sentiment politique, avait été blessé par des princes ou des gouvernements corrompus.

Au milieu de cette agitation universelle, les États de l'Europe tendent de toutes parts à conquérir leur liberté intérieure ou leur indépendance nationale, et, la plupart du temps, ces deux avantages à la fois. Cette tendance des peuples à conquérir la liberté en même temps que l'indépendance nationale se fait sentir partout; et, chose remarquable, elle se retrouve même dans la marche paisible des affaires publiques de cette époque. L'Amérique du Sud se décompose en petits États; la Turquie perd, les unes après les autres, ses provinces les plus importantes, lesquelles acquièrent une existence indépendante. L'Égypte et la Syrie cherchent, à la manière orientale, à proclamer leur indépendance. Le vieil esprit basque se réveille en Espagne, et le vieil esprit sicilien, en Italie. L'Irlande invoque le *repeal* (1), et le Schleswig-Holstein, sa liberté nationale. La Hongrie s'éveille à la vie politique; les Esclavons, les Illyriens et les Bohèmes, en Autriche, de même que les Polonais, à Posen, fomentent de nouvelles agitations. Dans la partie non germanique de l'Autriche, les mouvements, qui ailleurs n'étaient hostiles qu'au système de gouvernement, aboutissent à une séparation politique. Contrairement aux tendances cosmopolites de l'époque, qui cherchaient à abolir toute distinction de nationalité, les diverses races s'efforcent partout de se séparer d'après leurs idiomes et leurs coutumes. Elles tentent de secouer la domination étrangère et de se donner une existence propre, favorable à leur indépendance. Les faits mêmes qui semblent en contradiction avec l'esprit de l'histoire des temps modernes s'expliquent aisément, si on ne les considère que comme autant de manifestations différentes de ce même esprit. Tandis que les États qu'on a réunis en confédération se détachent les uns des autres, les États que le lien fédéral n'unit pas étroitement cherchent

(1) *Repeal*. Ce mot, devenu un véritable cri de guerre dans la bouche des Irlandais, sert à indiquer le rapport ou la dissolution législative entre l'Irlande et l'Angleterre, existant depuis 1801.

à resserrer ce lien. La même loi semble et entraîner les uns à briser le lien anormal qui les unit, et amener la réunion des autres que séparent des distinctions anormales.

La Suisse, en 1850, avait fait de vains efforts pour acquérir une unité plus grande. Les événements amenés par la révolution de Paris, en février 1848, lui donnèrent soudain cette unité tant désirée. L'Allemagne et l'Italie, obéissant à l'impulsion des mouvements qui avaient eu lieu en France, tentèrent pour la première fois de se donner une unité nationale, mais leurs efforts demeurèrent infructueux. La nouveauté et la grandeur de leurs tentatives le disputent en importance aux résultats des événements de Paris en 1848. En effet, deux des États de l'Est, appartenant à la Sainte-Alliance, furent ébranlés jusque dans leurs fondements par le choc révolutionnaire qui les atteignit alors pour la première fois. L'un d'eux fut même sur le point de perdre ses possessions d'Italie et de Hongrie.

Dans les trois États du Sud qui donnèrent la plus grande impulsion aux événements des premiers siècles des temps modernes, le succès de la révolution qui s'opéra dans chacun d'eux dépendit de leur faiblesse intérieure. Ce fut ainsi qu'en Espagne les colonies réussirent à se déclarer indépendantes. La Turquie éprouva des pertes de peu d'importance, et les tentatives faites pour démembler l'Autriche demeurèrent sans résultat. Malgré ces échecs, au Sud-Est comme au Nord-Est, un champ nouveau restera ouvert à l'histoire des mouvements populaires de ce siècle. Sur ce champ les peuples ont depuis longtemps déjà donné carrière à leur activité. Ils y ont porté un coup terrible au principe monarchique là même où il se croyait le plus en sûreté. Si l'atteinte qu'il a reçue a été si funeste, c'est l'attitude de la monarchie vis-à-vis du mouvement qui en est la cause, et non le mouvement lui-même. En France, foyer des agitations européennes, un monarque, le quatrième dans un espace de soixante années, avait été précipité de son trône et la monarchie avait été renversée. La république avait été rétablie et avec elle étaient revenus les principes les plus rigoureux de la révolution. Les esprits excités méditaient des théories et des réformes plus audacieuses encore, qui conduisirent à une réaction que bien peu de gens avaient prévue. Mais l'avenir est demeuré une énigme que beaucoup désespèrent de résoudre. Les hommes en attendent l'explication, et, selon leurs penchants et leurs passions, cherchent dans des voies entiè-

rement opposées à en donner des solutions qui toutes se contredisent.

Considérés sous un seul point de vue, ces mouvements et leurs résultats semblaient devoir échouer devant l'ordre et la stabilité des institutions existantes. Chez les nations romanes du Sud-Ouest de l'Europe où ils avaient donné naissance à des institutions plus libérales, on pouvait, en Espagne par exemple, mettre en doute la bienfaisante influence de ces dernières, en Portugal, même leurs chances de durée. En France, le révolution de Juillet n'a pas produit des libertés purement constitutionnelles, et celle de Février a moins encore conduit à la liberté républicaine. Ces mouvements, loin d'établir de toutes parts l'indépendance des nationalités, n'eurent pour résultat que la séparation des colonies espagnoles, l'affranchissement de la Belgique et de la Grèce. Ces résultats étaient dus aux victoires remportées par les nations précisément les plus faibles. Ils doivent être attribués non aux efforts des peuples affranchis eux-mêmes, mais plutôt aux avantages de leur situation politique et à l'intérêt que ces mouvements avaient su inspirer à des États puissants, entre autres, à l'Angleterre. Du reste, comme pour balancer ces succès, la Hongrie, la Pologne, la Sicile, la Lombardie et le Schleswig-Holstein ont été de nouveau asservis; la République a succombé en France; et les tentatives faites pour donner l'unité à l'Allemagne et à l'Italie n'ont pas abouti. Les princes de l'Est ont triomphé des tendances révolutionnaires qui se sont manifestées dans leurs États. Le triumvirat que forment ces États étroitement unis, en faveur desquels s'est opéré le partage de la Pologne, a adopté une politique hostile au peuple. Ces trois puissances sont résolues à éviter les difficultés qui pourraient résulter à l'extérieur du froissement de leurs intérêts mutuels et à faire taire leur jalousie réciproque. Ce triumvirat semble dépasser de beaucoup en force et en importance le triumvirat de l'Ouest, rêvé par Fox, qui dépourvu de tout lien solide est formé de trois États rivaux en puissance et en industrie. Deux d'entre eux possèdent des constitutions entièrement opposées; le troisième hésite sans cesse entre diverses formes de gouvernement. La Russie est l'une des puissances qui forment l'alliance de l'Est. Elle possède l'empire le plus étendu de deux parties du monde; sa nationalité est encore intacte, et elle n'a jamais ressenti la moindre atteinte des secousses qui ont ébranlé l'Europe.

Elle s'est récemment attaché l'Autriche en lui portant secours contre la Hongrie révoltée, et depuis qu'elle a hérité de l'empire universel de Napoléon, elle a toujours tenu la Prusse sous sa dépendance. Échouant dans son projet de faire de la France l'arbitre puissant des destinées du monde, Napoléon semble avoir légué ces destinées à la Russie pour contrebalancer en quelque sorte la bien-faisante influence des institutions dont il a gratifié l'Europe. A la paix de Tilsitt, il acheta l'amitié du chef de ce puissant empire en lui cédant la Finlande, et pour autant qu'il en pût disposer, les Principautés danubiennes, et s'en servit sur le continent pour l'opposer à l'Angleterre. Pour lui complaire, il laissa la Pologne démembrée; et sourd aux conseils de Talleyrand qui l'engageait à accroître les possessions de l'Autriche sur le Danube, afin de tenir en échec la Russie, il encouragea la présomption de cet État déjà trop puissant, et donna à son pouvoir et à son influence des proportions énormes, tandis que son propre empire s'écroulait de toutes parts. A cette époque, comme à toutes les grandes périodes de son histoire antérieure, la Russie vit le succès couronner ses entreprises. Fondé par Pierre-le-Grand à une époque où la France, à peine au faite de la grandeur en était bientôt rapidement tombée, l'empire russe, sous Catherine II, avait acquis soudain une puissance colossale. Il la devait au premier démembrement de la Pologne et aux premières guerres avec la Turquie, alors que l'Angleterre commençait à augmenter ses possessions dans les Indes orientales et se trouvait engagée bientôt après dans une guerre qui lui coûta la perte de l'Amérique. Le dernier partage de la Pologne contribua encore à augmenter sa puissance. C'était l'époque où la France faisait triompher partout ses armes républicaines, jusqu'au moment où elle trouvait dans la Russie le premier adversaire capable de lui tenir tête. La puissance de la monarchie russe atteignit enfin son apogée sous Napoléon qui la favorisa quand son grand empire pouvait encore lui servir de contre-poids. Mais cet empire s'écroula bientôt, et l'on doit principalement en attribuer sa chute à la résistance et aux efforts de la Russie. Comme on le voit, à chacune des quatre époques du développement de la puissance russe, l'Angleterre et la France, les seuls États qui réunis, eussent pu y mettre obstacle se trouvèrent engagés dans les luttes les plus acharnées. En France, la royauté puissante ou faible, la République et les Jacobins, le despotisme

impérial même, en ne songeant à combattre que leur ennemi naturel, avaient également favorisé les plans de leurs autres ennemis. A voir la domination universelle qui aujourd'hui s'élève menaçante du côté de la Russie, entravant la liberté et la civilisation, il semble que ce nouvel obstacle aux progrès de la liberté ait pour destinée de les préserver de toute précipitation. La situation paraît d'autant plus périlleuse, qu'elle n'est plus déterminée par les nations catholico-romanes, chez lesquelles l'esprit germanique a de plus en plus pénétré, mais par les nations slaves, appartenant à la communion grecque, qui se montrent hostiles à la civilisation et à la religion de toutes les races européennes. Ces masses encore barbares habitent des régions inhospitalières qui éloignent l'homme plutôt qu'elles ne l'engagent à s'y établir. Ces masses qu'un despote ou un conquérant peut seul conduire n'admettent qu'une religion. Leur maître, le Czar, possède la terrible puissance que donnent le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel réunis dans une seule main, puissance si ambitionnée par tous les monarques qui, à l'Ouest, essayèrent d'établir un empire universel. Mais ce qui rend le danger plus grave encore, c'est qu'une littérature et un système de politique, s'inspirant du *panславisme* (1), entretiennent chez ces races un sentiment d'hostilité à l'égard de l'Europe, des tendances à former une vaste communauté, et la croyance que leur mission est de rajeunir dans le monde entier une société décrépite. Ce qui n'est en réalité qu'une lutte de principes menace donc de devenir une grande guerre de races. Mais tels ne sont pas les seuls auxiliaires au moyen desquels la Russie espère étendre son empire. Elle est encore puissamment secondée dans ses projets d'agrandissement par sa position géographique, son gouvernement, le caractère de son peuple et sa religion. S'il se présentait à elle une occasion favorable d'engloutir la Turquie, cette précieuse conquête lui donnerait pour protéger ses derrières le plus grand des empires du Continent qui ait besoin d'être régénéré. Elle acquerrait en outre par là une puissance énorme dont tous les éléments étroitement unis lui permettraient d'étendre sa domination

(1) Système politique de la Russie, tendant à rattacher à son empire tous les peuples slaves.

(Note du traducteur).

avec plus de succès et de solidité que ne le purent jamais l'Espagne et l'Angleterre dans leurs colonies.

Mais ce qui doit nous rassurer en présence de ce danger, ce sont les exemples que nous offrent l'histoire des temps passés et celle des temps modernes. Ce qu'un homme comme Napoléon n'a pu obtenir en France, avec l'aide des Français et le concours de la moitié de l'Europe, doit être chose plus difficile pour la Russie. On doit moins s'attendre encore à voir l'Autriche, vaste assemblage de nations différentes, tenter de nouveau, au moyen de ses fonctionnaires et de ses subalternes, le système du *dépayser*, ou essayer d'établir soit un État fédératif, soit un grand empire central. Ce système, ni les monarques, ni les guerriers, ni les hommes d'État les plus habiles ne parvinrent jamais à l'appliquer aux éléments même les plus homogènes. On le vit échouer en Autriche sous le gouvernement libéral de Joseph, et la puissance de Napoléon secondée par la douce influence de Joséphine ne parvint pas davantage à le réaliser. Un empire universel ne peut s'établir que sur les débris d'États en ruines et quand les forces du peuple sont complètement épuisées. Sous ce rapport, on pourrait aisément se faire illusion sur l'âge de l'Europe et la prétendue décadence de sa civilisation. Cette partie du monde dans laquelle on voit surgir de temps à autre des forces toujours plus puissantes, plus neuves et plus saines, rajeunit et se retrempe, grâce aux efforts alternatifs des éléments qui s'agitent dans son sein. Mais, considérée dans son ensemble, elle est loin d'être arrivée à l'apogée de son développement politique. Jusqu'à présent les fruits de la civilisation, l'éducation politique et la culture intellectuelle, l'activité commerciale et la richesse, loin de créer en Europe le luxe et la vénalité, ont été au contraire une source de puissance et ont produit le sentiment national. Aussi longtemps que l'excès du mal ou de la faiblesse ne viendra pas les détruire, ces précieux avantages ne pourront être ravis aux peuples européens que par des races luttant contre eux sur un terrain égal, en disposant des mêmes avantages et des mêmes éléments de puissance. Les races slaves, celles mêmes le mieux douées, sont loin de se trouver dans de semblables conditions. La Bohême tenta, avant l'Allemagne, une réforme religieuse, mais elle succomba dans la lutte qu'elle eut à soutenir contre un peuple dont la civilisation était plus avancée. Les Polonais, à une époque où les circonstances

étaient extrêmement favorables, consultèrent Calvin au sujet de la réforme qu'ils voulaient introduire dans l'Église, mais le zèle de la noblesse, et la sincérité même des vœux de la nation entière devinrent bientôt suspects à ce réformateur. Les Bohêmes eurent aussi leur révolution et cherchèrent à se rendre indépendants de l'Autriche; mais ce fut sans succès. De même qu'ils avaient consulté Calvin relativement à leur réforme religieuse, les Polonais s'adressèrent à Rousseau au sujet de leur réforme politique. C'était à une époque où aucune puissance n'eût contrarié leurs projets; mais ils en retardèrent l'exécution, et avant qu'ils eussent pu leur donner suite, la révolution française vint fournir le prétexte au plus honteux des crimes politiques. Ces diverses tentatives n'avaient qu'une bien faible importance, et cependant la Russie a moins fait encore. Jamais, dans ce pays, on n'a osé hautement manifester le besoin de liberté religieuse ou de progrès. Jamais la noblesse n'a tenté de donner à l'État une forme aristocratique. Jamais l'esprit de la nation ni l'esprit local n'a été favorable au développement de la classe bourgeoise et de la classe industrielle. L'État conserve encore la forme du despotisme oriental. Si la question de civiliser l'Orient doit jamais être soulevée, il est peu probable que ce soit la Russie qui fraye la route à la civilisation; celle-ci devra d'abord commencer par se faire jour dans ce pays. Mais l'expérience ne confirme pas les résultats qu'auraient dû produire l'influence de la Russie et son attitude hostile à la cause de la liberté. L'alliance des princes de l'Est se tient sur la défensive vis-à-vis des mouvements de liberté; or, en histoire, les seuls agents actifs sont ceux qui prennent l'offensive. La ligue réactionnaire qui s'est formée en 1814, bien que victorieuse et entraînant l'Europe entière à sa suite, n'a pas osé anéantir en France tous les fruits de la révolution. Plus tard, de 1820 à 1830, quand elle eut les Bourbons pour alliés et les forces de la France pour auxiliaires, elle prit une attitude agressive. Mais, en lui montrant les forces populaires que l'Angleterre pouvait réunir sous la bannière de ses libertés, Canning ébranla son audace, et les trois jours de Juillet 1830 suffirent pour démontrer la vanité de ses tentatives. Les institutions que venait de se donner le peuple français ne furent plus cette fois en butte aux attaques des puissances étrangères, et les prétendants absolutistes, dans la Péninsule pyrénéenne, n'eurent plus que leur or pour auxiliaire.

Ce ne fut qu'après avoir entraîné de nouveau la France dans leur alliance, que les princes confédérés se crurent assez hardis pour tenter en 1848 une attaque contre la Suisse ; mais la révolution de Février les refoula épouvantés derrière leurs lignes de défense. La révolution reparut alors en France ramenant avec elle les formes austères de la république.

Cette nation, l'expérience le prouve, a donné à l'Europe l'exemple d'agitations sans cesse renaissantes, et leur a toujours communiqué l'impulsion. Mais, bien qu'attaquées jusque dans leurs foyers, aucune des puissances n'osa jamais user de représailles à son égard.

La politique de dynastie possède le précieux avantage de pouvoir profiter des situations politiques, de savoir en calculer la portée et en surmonter les difficultés. Voilà ce que les masses soulevées ne peuvent comprendre et ce qui rend si souvent leurs efforts infructueux. Toutefois, chacun des mouvements populaires de ce siècle a fait faire un progrès à la liberté, progrès dont la réaction a toujours été impuissante à détruire les effets. Les pouvoirs conservateurs observent d'un œil vigilant le relâchement des esprits et en profitent pour remporter des avantages qu'ils peuvent conserver des années, mais qu'un seul jour d'agitation populaire peut aussi leur faire perdre.

Ce contraste entre l'Est et l'Ouest, entre des principes politiques hostiles au peuple et d'autres qui lui sont favorables, est devenu grâce à ces collisions perpétuelles si frappant et si notoire, que tout semble annoncer qu'une grande crise est proche. Napoléon avait prédit que le retour des Bourbons et l'attitude hostile à la liberté, prise par les puissances, remettrait en question le sort des rois et des peuples, et qu'il suffirait d'une étincelle pour causer de nouveau un embrasement général. Il a apprécié en deux mots, qui semblent renfermer une contradiction choquante et qui sont devenus populaires, le caractère et l'importance de la lutte (1). Après cet examen approfondi de la question, il semble que la stabilité elle-même considère sa cause comme perdue. Ce qui le prouve, c'est non-seulement l'attitude du parti conservateur qui s'est mis sur la défensive, mais c'est encore l'aveu fait par les apologistes même de sa politique, par les

(1) « Dans cinquante ans, l'Europe sera ou républicaine ou cosaque. »

instigateurs de la lutte. Ceux-ci en effet, déjà en 1827, avouaient avoir appris de l'histoire, qu'en dépit de la grandeur et des forces de leurs chefs, et malgré des succès isolés, ils devaient renoncer désormais à l'espoir de vaincre l'esprit du siècle, car il n'est pas d'habileté et de pouvoir qui puissent entraver la marche du monde. Les principaux acteurs de ce drame continuaient à lutter, convaincus que la durée du combat n'excéderait pas celle de leur existence. Leur résistance est dépendante de l'existence de certains individus et du hasard d'une vie fragile, et tout au plus de l'union de certains États déchirés intérieurement par l'antagonisme perpétuel de leurs intérêts. Mais d'autre part, les forces vitales du peuple subsistent sans jamais être affaiblies : le caractère progressif de l'histoire demeure inaltérable. — Aussi, les peuples marchent-ils vers le même but, sans devoir pour l'atteindre, former une confédération. Les masses par leurs efforts puissants ne font que se rapprocher davantage de ce but. Qu'elles se gardent de se hâter : si le moment présent est rempli de dangers pour elles, le temps restera toujours leur plus sûr allié.

Les mouvements de ce siècle procèdent de l'instinct des masses ; ils ont un but commun et homogène ; leur marche est conforme à une même loi. Telles sont les trois particularités qui leur donnent leur force et qui prouvent leur conformité à la nature, en même temps que leur puissance irrésistible.

Les masses communiquent l'impulsion aux mouvements du siècle. Ce qui donne à l'histoire de notre époque un caractère tout particulier, c'est que l'individu, qu'il soit assis sur le trône ou s'efface dans la vie privée, fait à peine sentir son influence. Depuis Napoléon, aucun génie réellement supérieur qui ait attiré les regards des contemporains, aucun caractère réellement remarquable qui ait embrassé la cause du peuple ou se soit porté le champion des luttes de l'époque. L'histoire parle de généraux qui ont hérité de quelques-unes des grandes qualités de Bonaparte, mais ce qui faisait le propre du génie de cet homme est toujours demeuré inimitable. La mort a moissonné en Angleterre et en Amérique les grands hommes d'État qui furent ses contemporains, et leurs successeurs sont bien loin d'atteindre leur mérite. La littérature et la science ont produit de nos jours quelques hommes célèbres, mais c'est le siècle passé qui les a vus naître et qui a formé leurs talents. Quant aux arts mé-

caniques, notre siècle peut certes revendiquer la gloire d'avoir employé la vapeur et d'en avoir multiplié l'application ; il faut néanmoins reconnaître que c'est pendant le siècle passé qu'ont été faits les premiers et les principaux efforts pour utiliser ce puissant moteur. Si le nombre des inventions nouvelles est fort restreint, les avantages obtenus grâce à des découvertes déjà anciennes sont innombrables. De nos jours, l'histoire n'est pas revêtue de ce caractère particulier que lui impriment les hommes célèbres. Les petites commotions qui remuent fréquemment la société sont dépourvues de la terrible énergie des forces puissantes et actives de la première révolution française. Les guerres, bien que nombreuses, produisent à peine une bataille mémorable, ou un homme dont le talent ait pu attirer l'attention. Malgré les diverses commotions qui l'ont ébranlée, notre époque comparée à celle de Napoléon n'offre que le spectacle d'un grand épuisement ou d'une fatigue générale qui semblent la conséquence naturelle des efforts et des agitations trop violentes du passé.

Mis en parallèle avec le XVIII^e siècle, abstraction faite même des événements de la révolution française, notre siècle est pauvre de grands hommes. Son histoire ne contient pas, comme celle du siècle passé, le récit éclatant de la vie et des actions de personnages éminents, de princes, d'hommes d'État, de guerriers et d'écrivains. Mais c'est précisément cette particularité qui rend notre époque si remarquable à un autre point de vue. L'histoire des siècles passés, en effet, a chèrement payé l'intérêt qu'elle excite ; car elle le doit à l'inaction du peuple, lequel s'effaçait complètement derrière quelques grandes figures et n'était pour les hommes qui dominaient l'époque qu'un instrument destiné à servir leurs projets. De nos jours, au contraire, comme au XVI^e siècle, les peuples se meuvent en masses et le mouvement agite toutes les classes et toutes les couches de la société. C'est là ce qui donne à notre époque son caractère de grandeur. Les natures supérieures forment aujourd'hui l'exception ; mais le nombre des natures heureusement douées, quoique d'un rang secondaire, est d'autant plus considérable. Ce qui fait la gloire de notre siècle, ce n'est pas la qualité, le haut degré de culture de quelques hommes, mais c'est la quantité ; c'est l'extension et la diffusion des lumières parmi le grand nombre.

Depuis longtemps l'individu n'a rien produit de grand ou de su-

blime ; mais il s'est opéré un vaste et sublime changement dans la vie publique. L'histoire de ce siècle, en effet, n'a plus seulement à raconter la vie des princes, mais elle a encore à faire la biographie des peuples. Les mouvements qui se produisent dans toute l'Europe chez les masses, sont lents et dépourvus d'ensemble, leurs progrès sont marqués d'interruptions et d'obstacles précisément à cause de la nature hétérogène de chacune de ces grandes masses. Mais tous ces mouvements ne sont que des apprêts pour l'avenir ; et, si les résultats actuels sont de nature à décourager les âmes ardentes et impatientes, tel est l'attrait des promesses du siècle, telle est leur certitude, que les plus découragés se relèvent à la pensée, que c'est un avantage d'avoir vécu à notre époque.

Si notre siècle ne se distingue ni par de profondes recherches, ni par une haute culture intellectuelle, il faut toutefois reconnaître que la civilisation, s'étendant de plus en plus, améliore la condition matérielle de l'humanité. Ce que de nos jours les sciences pratiques et les arts mécaniques ont produit d'extraordinaire, grâce aux forces et aux essais combinés d'un grand nombre d'individus, a eu pour effet de faire participer de plus en plus les masses aux bienfaits de la civilisation.

Telle avait été également la conséquence des événements et des importantes découvertes du xv^e et du xvi^e siècles. La connaissance plus exacte des principes de l'astronomie et de la géologie a permis de circonscrire dans des limites de jour en jour plus étroites le domaine de la superstition et de l'ignorance, ainsi que l'a fait autrefois la Réforme. Les machines à vapeur, les chemins de fer et les télégraphes, de même que jadis l'art de l'imprimerie et les perfectionnements introduits dans la navigation, ont répandu le progrès partout et avec plus de rapidité, en renversant les obstacles que le temps et les distances avaient jusqu'alors opposés à la civilisation universelle. Jamais les rapports entre les diverses parties du monde n'ont été plus complets qu'aujourd'hui ; jamais les moyens d'échange et de communication n'ont été plus variés, plus rapides et plus nombreux. Jamais les connaissances ne se sont plus propagées, l'accès de l'instruction n'a été aussi facile, l'activité aussi générale. Jamais le bien-être, le confort, les jouissances et les commodités de la vie n'ont été plus universellement répandus, ni plus universellement convoités. L'activité qui se manifeste dans tous les rapports

de la vie privée s'est également fait sentir dans la vie publique, et les masses commencent à acquérir une certaine influence politique. Avec cette confiance qui leur est instinctive, et dédaignant toute théorie, elles formulent leurs réclamations selon leurs intérêts et leurs besoins. Elles persistent dans ces réclamations avec cette conséquence qui résulte d'intérêts bien entendus, sans se laisser déconcerter par la résistance ou les succès passagers de leurs adversaires. Ces réclamations tendent à obtenir que l'État s'occupe désormais du bien-être du grand nombre, au lieu d'étendre sa sollicitude sur quelques-uns seulement. Elles sont fondées sur une vérité qui devient pour les esprits clairvoyants de jour en jour plus manifeste, et plus menaçante pour ceux qui n'en veulent pas tenir compte. Cette vérité, déjà prêchée par les premiers apôtres des doctrines politiques du calvinisme, proclame qu'il peut y avoir des États sans prince, mais jamais d'État sans peuple.

Ces réclamations sont communes à tous les peuples, et les mouvements tendent partout au même but. Ce n'est pas qu'il doive en résulter partout la même forme de gouvernement, mais tous procèdent de la même idée politique. La conception étroite de l'État chez les anciens, quelque regret que puisse en concevoir celui qui connaît l'histoire, est devenue complètement irréalisable en présence de l'État idéal fondé en Amérique. Personne ne croira possible que les institutions exclusives du peuple anglais puissent jamais être établies sur le Continent, et chacun reconnaîtra cependant que les idées démocratiques qui remuent le monde pénètrent peu à peu en Angleterre. L'individualisme, ce sentiment que tout individu a de sa personnalité, est devenu trop puissant parmi les hommes pour ne pas diminuer le respect des institutions, détruire les corps privilégiés qui constituent dans l'État de véritables États, pour ne pas abolir enfin toutes les distinctions de caste ou de rang. Les efforts faits pour introduire l'égalité dans toutes les relations de la vie et pour rendre l'homme indépendant de son semblable, ont donc nécessairement pour base ce sentiment individuel. Mais quand l'égalité politique ne signifie pas la commune sujétion de tous au despotisme, elle entraîne avec elle l'idée de la souveraineté de la volonté populaire exprimée par la majorité. Elle suppose alors un gouvernement basé non pas sur la fable ridicule d'un droit divin, mais sur la nécessité, une législation dictée par les besoins de la société et ratifiée

par le consentement unanime de la communauté. Grâce à ces idées, à ces formes et à ces institutions populaires, tout de nos jours tend d'une manière irrésistible à donner satisfaction à l'intérêt général et à favoriser le progrès. Il semble que le destin, prêtant indirectement son concours puissant, cherche à donner à une idée historique une forme et un corps.

Les luttes de ce siècle sont favorables à une quatrième classe qui fait tous ses efforts pour acquérir de l'influence. La question importante est maintenant de savoir si ces efforts ne sont que temporaires et suscités prématurément par quelques hommes qui ne cherchent qu'à satisfaire leurs intérêts égoïstes, ou s'ils proviennent d'un décret providentiel devant lequel il est sage de s'incliner.

A peine établi, au XII^e et au XIII^e siècle, le pouvoir de l'aristocratie chevaleresque trouva un adversaire dans la bourgeoisie de certaines villes ou de villes confédérées, adversaire qui n'obtint que des succès variés. Il fallait encore des siècles avant que la bourgeoisie pût être admise à faire valoir son influence politique dans les plus grands États. Elle n'a pas obtenu partout ce résultat, et déjà sa rivale naturelle s'élève contre elle, ainsi qu'elle s'était soulevée elle-même autrefois contre la noblesse. La quatrième classe cherche à se placer au niveau de la troisième, afin de s'unir à elle pour secouer le joug des classes élevées et renverser même le pouvoir du prince. Ces mouvements ne seront-ils que momentanés, de même que le soulèvement des cités au XIII^e siècle, la Jacquerie ou la guerre des Paysans? Faudra-t-il plusieurs siècles à la quatrième classe, comme il en fallut autrefois à la bourgeoisie, pour augmenter son influence politique et faire reconnaître ses droits? Les mouvements qui se produisent aujourd'hui n'ont pas, ainsi que ceux que nous venons de mentionner, l'oppression ou la misère pour cause, mais ils sont la conséquence d'une idée universellement répandue. Depuis que les diverses parties du monde ont été mises si étroitement en contact, on a compris partout le rôle joué par la race européenne vis-à-vis du reste de l'humanité, et l'importance de l'individu a été mieux appréciée. Les Européens forment une sorte d'aristocratie dont la domination s'étend sur le monde entier. Dans cette société, l'homme occupant la position la plus humble, s'estime l'égal de quiconque, parce que, plus que tout autre, il a contribué à étendre cette domination en sacrifiant sa personne et en se livrant au commerce. Telles

sont les raisons qui expliquent de nos jours les mouvements des classes populaires. Le passé et le présent ont écarté tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à ces mouvements et leur ont donné de plus une telle énergie, que leur résister est devenu désormais impossible. Depuis plusieurs siècles, l'histoire nous l'a appris, les hommes cherchent partout à établir de plus en plus l'égalité entre eux et dans tous les rapports de la vie. Les croisades et plus tard les guerres avec la bourgeoisie détruisirent le pouvoir de la noblesse militaire. L'aristocratie ecclésiastique disparut dans les pays protestants où le clergé, pris dans les rangs de la bourgeoisie, faisait cause commune avec celle-ci. L'absolutisme, l'influence des jurisconsultes, la nécessité de confier à des hommes de talent la tâche aujourd'hui si difficile de diriger l'État, tous ces motifs ont contribué à introduire l'égalité dans la société. Les changements apportés dans l'art de la guerre ont augmenté l'importance du simple soldat. La découverte du Nouveau-Monde, le commerce et la navigation ont été exclusivement favorables à la bourgeoisie, et cette dernière ainsi que la royauté fit aujourd'hui la plus grande opposition à l'envahissement des classes inférieures. Mais, depuis la révolution française, le pouvoir monarchique a perdu tout son prestige; il s'est aliéné la confiance des peuples quand les Bourbons, après la Restauration, violèrent le serment qu'ils avaient fait de respecter les droits de la nation. Sa conduite pendant ces dernières années a achevé de lui faire perdre l'influence morale qu'il exerçait encore sur beaucoup d'esprits, et tout fait présager que son ancienne puissance est à jamais anéantie. Les gouvernements absolus eux-mêmes semblent avoir oublié ce que Jacques I^{er} appelait *l'art de régner*. La bourgeoisie du reste a rarement fait preuve d'aptitude pour gouverner l'État. Elle ne possède ni l'ambition, ni le loisir d'établir son influence politique en s'arrogeant un pouvoir puissant; elle en a moins encore le goût et l'habitude. Aussi, les différences qui la séparent de la quatrième classe sont-elles d'une tout autre nature et bien moins tranchées que celles qui la séparaient autrefois de la noblesse.

Si, d'une part, les distinctions de classe, les institutions et les formes politiques n'apportent plus aujourd'hui que de faibles obstacles aux efforts de la démocratie, celle-ci trouve, d'autre part, les plus grands encouragements dans les exemples offerts par des États

et des gouvernements existants. Trois grands États, régis par des constitutions entièrement différentes, rivalisent de puissance : la Russie, dont l'absolutisme est devenu odieux à tous les peuples du monde civilisé; l'Angleterre, dont bien peu de nations pourraient s'approprier les institutions constitutionnelles; l'Amérique, enfin, dont la constitution démocratique est devenue l'idéal et l'objet des vœux des grandes masses. Inaperçues à l'origine, l'Amérique à l'Ouest et la Russie à l'Est, grandirent et se développèrent. Toutes les deux avaient atteint leur complet développement quand elles apparurent sur la scène de l'histoire. Tandis que Napoléon contribuait à élever la Russie à l'apogée de sa grandeur, l'Amérique obtenait de ce conquérant les moyens d'étendre sa domination sur de plus vastes domaines et d'opposer sa puissance populaire au pouvoir despotique et dynastique de la Russie. L'exemple du rapide développement de la nation américaine, qui, sans roi, sans aristocratie, sans religion de l'État, fleurit heureuse et libre, a exercé sur les peuples une merveilleuse attraction; et son influence, peu remarquée dans le principe, est devenue trop puissante pour qu'on puisse songer à la combattre. La fortune de ce nouvel État attire l'attention des peuples européens fatigués de leurs vieilles institutions. Grâce à la facilité des moyens de communication, on reçoit des émigrants qui ont réussi à s'établir les nouvelles les plus attrayantes sur leur situation prospère, et leurs idées se répandent parmi les classes inférieures des pays qu'ils ont quittés. A cette propagande dont on a constamment méconnu la puissance il faut encore ajouter l'influence de la littérature qui tend dans toute l'Europe à revêtir un caractère démocratique. Parmi les classes instruites il est un nombreux prolétariat auquel la littérature donne le pain de chaque jour, qui offre une main fraternelle aux classes inférieures et prête son concours à l'œuvre de la démocratie. De leur côté, les Polonais, les Hongrois et les Italiens, ces victimes du despotisme, font hors de leur patrie une propagande plus vaste et plus systématique. Cette propagande est nécessairement démocratique, car ses chefs, quelque aristocratiques qu'ils soient, ne peuvent s'adresser qu'aux classes inférieures, la classe moyenne n'existant pas dans leur pays. Mettant de côté tout intérêt personnel, ils font, comme autrefois les Jésuites, cause commune avec tous ceux qui dans le monde sont dépourvus de droits ou ont vu leurs droits

méconnus; mais leurs tendances sont progressives et non rétrogrades, ils servent la cause du peuple et non celle du despotisme. Pour combattre sur le terrain des idées ces influences puissantes et irrésistibles, la politique conservatrice du pouvoir monarchique n'a d'autres armes que les déclamations serviles et sans importance d'une partie de la presse. En opprimant et en détruisant les assemblées provinciales, on a anéanti l'unique source de l'éducation politique; et là même où ces assemblées ont conservé un semblant d'existence elles ont dû perdre nécessairement et la confiance du peuple et leur utilité. Un champ libre est donc laissé aux principes démocratiques. Toutes les voies leur sont ouvertes : et les voies violentes de la révolution, alors que les socialistes leur donnent pour mot d'ordre le nom terrible de loi agraire, et les voies plus paisibles des idées et des mœurs dont l'influence agit sourdement. Ces principes transforment de plus en plus les idées et les usages; les opinions politiques, la conduite des individus et des gouvernements, de ceux mêmes qui leur sont hostiles subissent leur pouvoir irrésistible. Les modifications introduites dans la propriété, le partage plus égal des successions, l'instruction rendue accessible à tous, les rapports commerciaux devenus plus faciles, tout concourt à amener le rapprochement des divers rangs de la société. Les individualités et les passions les plus opposées se confondent dans le but d'élever les classes inférieures. La médiocrité des productions littéraires, conséquence du besoin plus général de nourriture intellectuelle, excite le zèle des écrivains en même temps que celui des lecteurs. Le luxe et le désir de la jouissance stimulent le pauvre à égaler le riche. En haine de la bourgeoisie, le parti conservateur a tendu la main au prolétariat; mais c'est à la philanthropie, qui cherche de mille manières différentes à venir en aide aux classes indigentes et à les relever, que l'on doit la création des écoles du dimanche, des écoles gardiennes, des caisses d'épargne et des lois sur le paupérisme. Émanciper ceux qu'on opprime et ceux qui souffrent; telle est la mission du siècle. Cette pensée généreuse a triomphé des intérêts les plus puissants et des institutions les plus profondément enracinées, en abolissant le servage et la corvée en Europe, et en affranchissant les esclaves dans les Indes occidentales. Voilà ce qui donne à notre époque un cachet tout particulier. Fermeté de croyance et de conviction, puissance de la pensée, énergie de résolution, parfaite

connaissance du but à atteindre, patience et désintéressement, telles sont les causes qui donnent à un mouvement historique un caractère providentiel et le rendent irrésistible.

Tel est aussi le caractère de la loi qui semble régir la marche des mouvements de ce siècle. L'histoire que nous nous proposons de raconter se divise naturellement en trois parties, et cette triple division a pour base trois mouvements qui se produisent d'une manière aussi inopinée que naturelle. Ces mouvements paraissent émaner d'une force supérieure, et chaque fois qu'ils se manifestent, ils ébranlent presque toute l'Europe jusque dans ses fondements. Ils se succèdent dans le temps en suivant une progression presque géométrique. L'insurrection de Cadix eut lieu cinq ans après la fameuse paix à partir de laquelle nous faisons commencer l'histoire de notre époque; la révolution de Juillet, dix ans plus tard et celle de Février dix-huit ans après. S'il devait encore se produire un mouvement de cette nature, il aurait lieu, d'après la même loi, entre les années 80 et 90 de notre siècle. Chose fort remarquable, pendant l'époque moderne la période finale de chaque siècle nous a toujours présenté le spectacle d'une nation luttant pour sa liberté. Au XVIII^e siècle, c'est la France et l'Amérique, au XVII^e l'Angleterre, au XVI^e les Pays-Bas, au XV^e la Suisse, et même au XIV^e la Bohême. Ce fait, que nous constatons à propos de ces grands événements, et que nous observons également de nos jours, au sujet d'événements de bien moindre importance, nous pouvons le considérer comme un jeu du hasard. Mais il se reproduit encore à l'égard des peuples qui prennent part aux mouvements de notre époque. Les révolutions qui ont eu lieu en 1820 dans les pays romans du Sud ne furent que des conspirations militaires auxquelles le peuple ne prit qu'un médiocre intérêt. Le signal de la révolution de Juillet partit de la seconde chambre du parlement, et la bourgeoisie remporta la victoire. En 1848, tous les peuples se soulevèrent dans les pays mêmes où la république n'était pas l'objet de leurs vœux.

La même particularité se remarque encore au sujet des pays où la révolution se fit sentir. La commotion venue de l'Espagne ne s'étendit que sur la partie méridionale de l'Europe. La révolution de juillet ébranla la France, la Belgique, une partie de l'Allemagne, la Pologne, l'Espagne et l'Angleterre. Les événements de 1848 atteignirent l'Italie, la Prusse et l'Autriche, qui jusqu'alors avaient paru inébranlables ;

la contagion gagna même les États qui n'auraient jamais dû être atteints que par des commotions venues de l'Est. Enfin, cette progression que nous avons remarquée dans le temps et à l'égard des peuples et des pays, peut s'observer aussi dans la direction que suit le mouvement. Depuis l'époque de la Réformation, nous avons vu la liberté diriger sa marche plus particulièrement vers le Nord, chez les peuples d'origine germanique et atteindre l'Amérique, où une barrière naturelle la força de s'arrêter. Depuis lors, elle dirigea sa marche de l'Ouest vers l'Est. La France fut le premier pays où elle aborda, mais où elle eut aussi le plus de peine à s'introduire. L'Est tout entier, et même les pays libres de l'Ouest, se levèrent contre ce nouvel hôte, mais trop tard, car il s'était déjà installé. Les mouvements de 1820 partis de l'Amérique du Sud gagnèrent l'Espagne, puis l'Italie et la Grèce, en suivant une marche progressive vers l'Est. La révolution de juillet ramena la liberté en France, et ses effets se firent sentir en Espagne, en Belgique, ainsi que dans la vieille Angleterre; elle chercha même à atteindre la Pologne. En 1848, le centre de l'Europe fut ébranlé et la révolution, pénétrant jusqu'aux rives du Dniester et du Niémen, attaqua le principe conservateur jusqu'à ses derniers retranchements. Peut-être reconnaitra-t-on dans la marche de ce mouvement l'influence prépondérante de la destinée. Quand les ressources des États-Unis viendront à suffire à leurs besoins, et ce moment est proche, quand les autres peuples se verront refuser le droit de s'établir en Amérique, le nombre des émigrants européens diminuera et les rapports commerciaux avec l'Ouest cesseront peu à peu. A mesure que l'Europe verra se fermer à elle la route de l'Ouest, elle se tournera vers l'Asie et ouvrira de nouveau au commerce et à la civilisation les anciennes voies de cette partie du monde qui attend sa régénération. Mais, pour atteindre ce résultat, il faut que les peuples européens soient libres; sinon les avantages que ce nouvel avenir fait présager seront à jamais perdus pour ceux qu'ils intéressent le plus.

La liberté triomphera à l'Est, l'histoire semble en donner la certitude. Il est cependant impossible de prévoir au prix de combien d'obstacles, de réactions et de défaites la liberté obtiendra ce triomphe.

Une même loi régit en général la marche de l'histoire; mais le caractère particulier de chacun des événements dépend de la volonté

de l'homme, à l'activité duquel un champ libre a été laissé. La victoire appartiendra-t-elle à la république ou à la monarchie, à la forme constitutionnelle ou à la forme démocratique? Un gouvernement libre sera-t-il établi temporairement seulement ou d'une manière permanente? La quatrième classe doit-elle obtenir des droits et des institutions vis-à-vis des autres classes, ou bien s'assimiler à elles, former avec elles une seule et même société. Ce sont autant de questions dont la solution dépend de l'habileté des autres classes et des pouvoirs politiques, de l'opportunité ou de la folie de leur résistance. La tournure que prendront les événements pendant cette période remarquable dépendra de l'attitude de deux peuples : du peuple français et du peuple allemand.

Nous avons vu pendant des siècles la France ballottée par les éléments germains et cello-romans, vacillant entre le catholicisme et le protestantisme, entre la religion et le libertinage, entre la superstition et l'incrédulité, entre la corruption et la simplicité des mœurs, entre la stagnation et le progrès. Ses institutions penchent tantôt vers l'absolutisme, tantôt vers l'anarchie. Elle cherche un appui dans les classes élevées, quand le secours ne peut lui venir que des classes inférieures, et requiert l'assistance de ces dernières quand l'union de toutes peut seule lui venir en aide. Les diverses formes de gouvernement qu'elle adopte ont toujours un caractère despotique, et cependant elle fait usage de l'insurrection comme d'un droit. Infidèle à la monarchie, elle ne s'attache pas davantage aux institutions constitutionnelles et n'est pas encore mûre pour la république. Les récentes doctrines émises par ses chefs de partis font preuve de la même versatilité que celle que nous avons observée dans l'ensemble de son histoire : même penchant à tomber dans les extrêmes, mêmes contradictions entre les moyens employés et le but à atteindre. Elles compromettent la liberté en exagérant le principe de l'égalité, et l'égalité, en réclamant une liberté qui touche à la licence. Elles professent partout la plus grande haine contre l'autorité, et se montrent toujours avides de s'en emparer. Elles réclament une liberté exagérée et voudraient tout soumettre à une nouvelle dictature ou papauté romaine. Leur devise est : « Tout par le peuple, » et elles ne font rien pour le peuple. Elles voudraient relâcher toutes les institutions de l'État, et demandent pour y parvenir un pouvoir plus fort que celui qui exis-

tait à Sparte. Elles aspirent à un progrès tel qu'on n'en vit jamais et tâchent de réaliser un communisme que l'on ne rencontre que chez les peuples barbares ou chez des nations comme la Russie et l'Égypte. Elles proclament le dogme de la fraternité, et attaquent ce que le sauvage même respecte : la propriété et la famille. Elles parlent sans cesse de christianisme, et célèbrent les horreurs du meurtre et du pillage. C'est par le sang versé sur les barricades qu'elles comptent cimenter un ordre de choses nouveau et stable. Elles prennent pour armes les idées les plus nobles, et se déshonorent par les vices les plus honteux. Elles veulent franchir l'abîme qui sépare la réalité défectueuse des améliorations possibles, et croient le combler au moyen des vaines fumées de chimères irréalisables.

De là cette conséquence, que parmi les hommes qui dirigent les partis en France, les uns soutiennent avec Lamartine que la nation est encore saine et vigoureuse, tandis que les autres prétendent avec Guizot que les Mirabeau, les Barnave, les Napoléon et les Lafayette avaient raison de désespérer de l'avenir de la France, qu'ils considéraient comme un corps décrépité par les ans. Reste à voir si la France succombera, comme l'Italie au temps de Machiavel, sous le poids de cette malédiction politique : à savoir que la particularité de son caractère, qui l'empêche d'être jamais satisfaite de rien, la rend aussi peu propre à l'obéissance qu'à la liberté. Nous verrons si les institutions germaniques, qui seules peuvent lui assurer son indépendance consacrée par la loi, prévaudront, ou si, en dépit des sacrifices immenses que lui ont coûtés ses révolutions, elle retombera dans la torpeur des nations romanes, dont l'Italie et l'Espagne semblent sortir aujourd'hui. De la solution de cette question dépend la solution d'une autre question plus importante encore : la marche de l'histoire sera-t-elle paisible et régulière ou orageuse et déréglée ?

L'aspect actuel des affaires de l'Allemagne nous cause autant d'anxiété pour l'avenir de notre peuple. Dès les premiers temps de son histoire, ce pays s'est vu dépouiller de ses meilleures forces. Il a envoyé quantité de ses fils les plus vigoureux dans des croisades et des expéditions faites à l'avantage de Rome, et des tribus entières ont émigré pour peupler les contrées slaves. Il a acheté la régénération du monde au prix de son propre affaiblissement que les émigra-

tions augmentent chaque jour par l'exportation ruineuse d'hommes et d'argent qui appauvrit et affaiblit la patrie. Aussi, quand la découverte de l'Amérique eut ouvert aux peuples des voies nouvelles, nous avons dû cesser de prendre part aux mouvements extérieurs du monde. La Suisse et les Pays-Bas, les plus actifs de nos voisins de l'Ouest, se détachèrent de nous ; nos grandes puissances de l'Est, la Prusse et l'Autriche, se donnèrent une existence propre, et le reste du corps, affaibli et divisé, demeura, dans son inertie, le jouet de tous les éléments actifs et énergiques. La situation et les ressources du pays ne pouvait manquer d'exciter la convoitise des deux grandes puissances dont nous venons de parler. Mais ce fut aussi précisément la raison pour laquelle il n'appartint jamais à aucune d'elles d'une manière intime et durable. Il renfermait trop d'éléments de puissance, pour ne pas soulever contre lui le monde entier chaque fois que les circonstances semblaient favorables à son annexion à l'un des deux États mentionnés plus haut. Notre sort, qui semble être celui de toutes les nations fractionnées, est de former, comme la Judée, la Grèce et l'Italie moderne, un peuple cosmopolite, et d'être satisfaits des avantages intellectuels que nous nous sommes procurés et dont nous avons en même temps gratifié l'humanité. Ces particularités de notre existence nationale, qui révèlent sans contredit le caractère du peuple, semblent devoir éteindre en nous tout espoir patriotique. Mais l'histoire si remplie de problèmes nous offre des particularités d'une autre nature qui raniment nos espérances. Depuis la Réformation, l'histoire d'Allemagne a suivi la marche régulière, bien que plus lente, de l'histoire d'Angleterre et de l'histoire de France. La liberté religieuse que nous devons à la Réforme, et la liberté intellectuelle dont nous sommes redevables à la littérature du siècle dernier nous ont conduits au seuil de la liberté politique. Tout nous fait espérer que nous obtiendrons cette dernière dans une mesure proportionnée aux préparatifs que nous avons faits pour la recevoir. Mais jetons un regard sur l'ensemble de l'histoire d'Allemagne et comparons ses commencements avec l'époque actuelle : que de motifs d'espérer ! L'Angleterre, à chacune des phases de son développement historique, montra, comme nous l'avons dit précédemment, un degré de perfection différent ; le même fait paraît se reproduire en Allemagne, mais d'une autre manière. Nous avons regardé la période anglo-saxonne des rois patriarches comme offrant dans l'histoire

d'Angleterre plus d'importance et d'intérêt qu'aucune autre. Mais l'époque des premiers Hohenstaufen, avec laquelle nous pouvons la comparer en Allemagne, offre bien plus d'intérêt, de grandeur et de gloire. Nous avons reconnu à l'aristocratie anglaise plus de capacités politiques qu'à aucune autre. Mais l'aristocratie allemande, dont les chefs ne cherchaient à parvenir au pouvoir qu'en maintenant la paix publique, impossible dans d'autres pays sans le pouvoir absolu d'un prince pour la protéger contre les grands, fit preuve d'autant de capacités que l'aristocratie anglaise et déploya même plus de forces que partout ailleurs. En Angleterre, dans un État monarchique merveilleusement favorisé, l'absolutisme a produit plus de bons que de mauvais résultats. S'il n'a pu être avantageux à l'Allemagne, dépourvue de toute unité, ce pays en a au moins fort peu senti les funestes conséquences. Ces deux éléments, l'aristocratie et l'absolutisme, n'ont pas été combinés et organisés en Allemagne comme en Angleterre. C'est l'aristocratie qui a neutralisé l'Empire et l'a, de fait, renversé. Si, de même que l'aristocratie a succédé à l'Empire, la démocratie parvient à remplacer l'aristocratie, en s'en isolant et en se constituant dans ses éléments propres, sans causer de trop grands bouleversements ni l'épuisement qui en est la suite, l'histoire d'Allemagne continuera sa marche avec une sécurité digne d'envie dans la voie de grandeur modeste qu'elle a toujours suivie. Ce résultat, s'il est possible, ne peut être atteint par une nation démembrée et énervée que lentement et après des rechutes et des désillusions sans nombre. Il serait du reste fort difficile d'y parvenir sans le secours étranger, et tout à fait impossible, sans le concours du temps et des circonstances. Ce résultat obtenu, et la nature persévérante et saine du peuple nous permet d'espérer qu'on l'obtiendra, l'Allemagne prendra la position importante, occupée jusqu'ici par la France. Alors, elle aura moins encore que l'Angleterre la possibilité de jouer le rôle d'un État conquérant et n'en aura pas davantage le désir. L'unique but de sa politique sera de transformer en fédérations les grands États dont l'unité est si redoutable. Ces fédérations, qui présentent à la fois les avantages des grands et des petits États, sont un gage certain de la liberté universelle et de la propagation paisible des idées civilisatrices.

FIN DE L'INTRODUCTION.

ERRATA.

- Page 59, ligne 26, au lieu de l'autonomie, lisez : *la nécessité de l'autonomie, etc.*
— 65, — 21, — de la Suisse, étant, lisez : *la Suisse, État, etc.*
— 65, — 37, — de jouissance, lisez : *puissance.*
— 64, — 25, — de ne fût calviniste, lisez : *fût calviniste.*



ERRATA

Page 22, line 25, 26 and 27 of the text, read: as printed in the text, and
22. 25. 26. 27. as printed in the text, and
22. 25. 26. 27. as printed in the text, and
22. 25. 26. 27. as printed in the text, and







